



Rapport
de durabilité
2024



Table des matières

Mot de notre chef de la direction	03	Pilier 3 : Prendre soin de notre planète	28
Qui sommes-nous?	04	1. Améliorer la durabilité de nos emballages	29
Nos piliers de durabilité	09	2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre	34
Sommaire de nos réalisations 2024	11	3. Préserver l'eau	41
Pilier 1 : Promouvoir une saine gouvernance	12	4. Réduire nos matières résiduelles	44
Pilier 2 : Prendre soin des gens	16	Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable	47
1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité	17	Index SASB	50
2. Favoriser la santé et la nutrition	20	Annexe méthodologique	55
3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être	21	À propos de ce rapport	58
4. Promouvoir une culture inclusive	24	Énoncés prospectifs	59
5. Avoir un impact positif dans nos communautés	26		

Mot de notre chef de la direction

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport de durabilité 2024. Ce rapport met en lumière nos actions et démontre notre engagement en matière de durabilité.

Chez Lassonde, la durabilité est une composante fondamentale de notre stratégie pluriannuelle qui vise à assurer une croissance rentable durable tout en générant de la valeur à long terme pour chacune de nos parties prenantes. Notre stratégie s'articule autour de trois piliers stratégiques : la constitution d'un portefeuille axé sur la croissance, le développement de performances durables et l'amélioration de notre capacité d'action. Notre stratégie de durabilité en fait partie intégrante. Elle fournit des éléments clés indispensables à une prise de décision éclairée et soutient notre vision d'entreprise, qui consiste à **devenir un joueur nord-américain plus fort, plus diversifié et de premier plan dans l'industrie des aliments et des boissons.**

Il est important de noter que nous nous appuyons sur les données et l'analyse des tendances du marché pour informer et adapter en permanence notre stratégie de durabilité et continuer ainsi à répondre aux attentes de nos parties prenantes. Notre ambition est de maintenir une approche rigoureuse en fixant des objectifs ambitieux, mais réalisables et financièrement viables à long terme. Nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour respecter cet engagement au fil du temps.

Ces dernières années, l'économie mondiale a été touchée par une série de défis, notamment la pandémie de COVID-19, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les conflits géopolitiques. Les entreprises doivent faire preuve de résilience et d'adaptabilité, tandis que nous devons tous rester déterminés à faire les efforts nécessaires pour relever les défis en matière de durabilité.

Je suis fier de pouvoir compter sur un groupe d'employé(e)s fort(e)s, mobilisé(e)s et engagé(e)s dans la réalisation de nos objectifs. Chaque jour, nous prenons ensemble des mesures qui font progresser l'organisation et nous permettent de combiner durabilité environnementale, sociale et économique, tout en continuant à nous concentrer sur notre vision de durabilité : **Être une organisation influente et engagée qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.**



Vincent R. Timpano

Chef de la direction



Lassonde

**Qui
sommes-
nous?**



Un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons

Établie au Canada et avec des activités à travers l'Amérique du Nord, Industries Lassonde inc. développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque nationale et de marque privée, incluant des jus et boissons de fruits, des produits d'aliments de spécialité ainsi que de collations à base de fruits. Nous fabriquons et commercialisons aussi des sauces aux canneberges ainsi que des vins sélectionnés, des cidres et d'autres boissons alcoolisées. Au total, nous distribuons plus de 3 500 produits uniques dans environ 200 formats répartis dans des catégories de produits de tablette sèche, réfrigérés et surgelés.

Nous exploitons 19 usines situées au Canada et aux États-Unis grâce à l'expertise de plus de 2 900 employés et employées équivalents temps plein.¹

Pour en apprendre davantage, visitez le [lassonde.com](https://www.lassonde.com).



¹ Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

Notre mission

Créer des boissons et des aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers, et qui respectent notre planète.

Notre vision

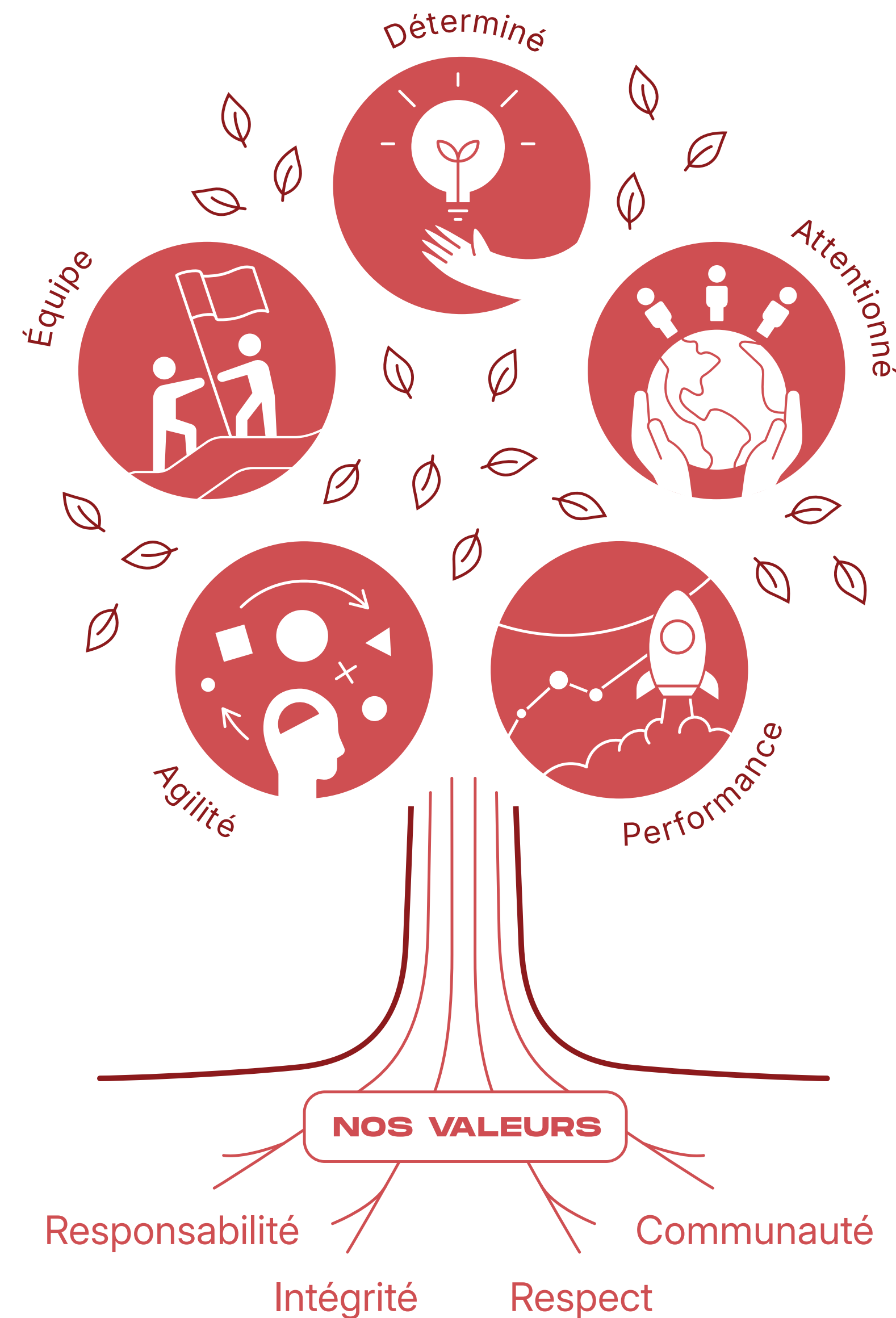
Devenir un joueur nord-américain plus fort, plus diversifié et de premier plan dans l'industrie des aliments et des boissons.

Nos valeurs et nos comportements

Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs fondamentales qui renforcent nos convictions et par un ensemble de comportements qui guident nos actions, chaque jour. Ces deux éléments sont au cœur de ce que nous sommes et de la façon dont nous nous engageons auprès de nos employés et employées et de nos autres parties prenantes. Ensemble, ils façonnent une expérience Lassonde unique, axée sur la création de valeur, de la bonne manière.

Nos valeurs nous représentent. Elles sont ce qui nous rend uniques et nous distinguent des autres organisations.

Nos comportements guident nos actions, en tandem avec nos valeurs. Ils servent à réaliser nos ambitions, à atteindre nos objectifs et à respecter nos priorités stratégiques, de même qu'à renforcer notre culture d'entreprise.



Nos marques

Boissons aux fruits



Sauces, soupes et bouillons



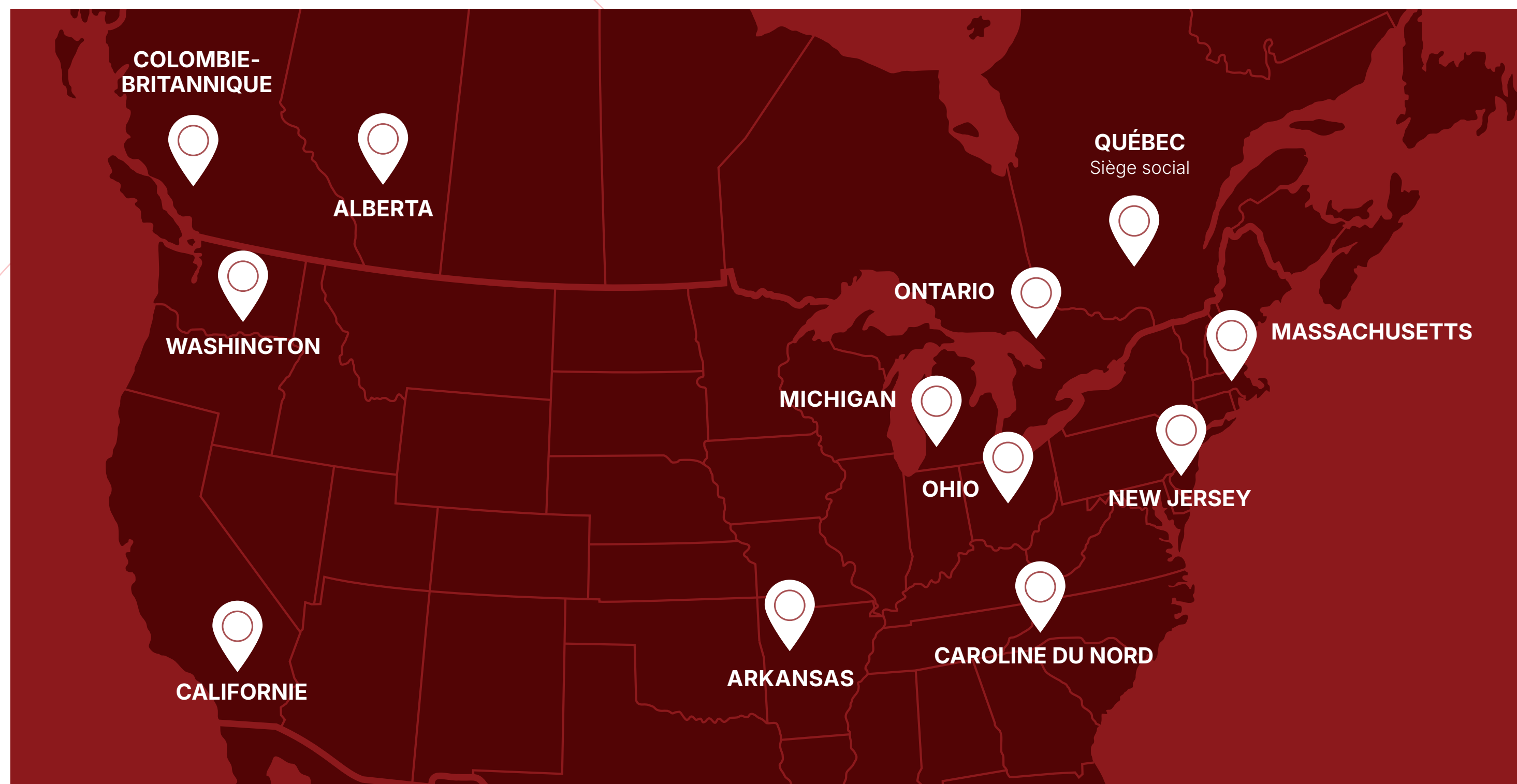
Collations à base de fruits



Boissons alcoolisées



Notre présence en Amérique du Nord



26

usines, bureaux et entrepôts²

80 000

tonnes de CO₂ eq. de portée 1 et 2⁴

2 900

employé(e)s équivalents temps plein²

1,7

million de GJ de consommation totale d'énergie⁵

1,3

milliard de litres de boissons produits

20 %

de l'énergie provenant de sources renouvelables⁶

73

millions de kg d'aliments produits

3,2

millions de mètres cubes d'eau prélevée⁷

4

de taux de fréquence OSHA³

² Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

³ Le taux de fréquence de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) représente le nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou ayant nécessité un traitement médical x 200 000/nombre d'heures travaillées.

⁴ Comprend les émissions de GES de portée 1 et 2 de nos principales filiales en exploitation, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (*location-based*). Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

⁵ La consommation totale d'énergie couvre toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris la consommation de carburant de notre flotte de véhicules. Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

⁶ Le pourcentage d'énergie renouvelable prend en compte toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris les sources d'énergie à partir desquelles l'électricité achetée du réseau a été produite. L'énergie renouvelable est l'énergie dérivée de processus naturels qui sont reconstitués à un rythme égal ou plus rapide que le taux auquel ils sont consommés; ces ressources comprennent la géothermie, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la biomasse. Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

⁷ La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, y compris celle utilisée à titre d'ingrédients dans nos produits. Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

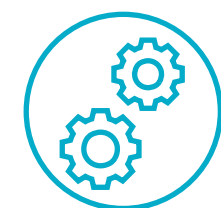
Nos piliers de durabilité



Nos piliers de durabilité

En 2022, Lassonde a effectué une étude de matérialité ayant permis de déterminer les sujets de durabilité jugés prioritaires et qui présentent un potentiel de création de valeur pour l'organisation. Nous avons structuré les bases de notre stratégie de durabilité autour de ces thèmes. Nous les réévaluons en continu afin de nous assurer qu'ils demeurent les plus pertinents pour notre organisation et pour nos parties prenantes.

Notre stratégie s'articule autour de quatre principaux piliers, chacun étant divisé en priorités. Le rapport présente les raisons pour lesquelles chaque priorité est importante pour Lassonde, l'approche que nous adoptons à son égard, ainsi que les plans d'action et les objectifs que nous nous sommes fixés, le cas échéant. Nous divulguons des données lorsqu'elles ont fait l'objet d'un processus de validation.



Pilier 1 : Promouvoir une saine gouvernance

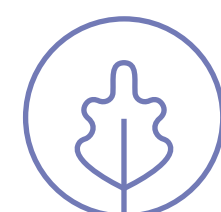
Une saine gouvernance en matière de durabilité est une priorité pour Lassonde, car elle assure une gestion transparente et responsable, ce qui permet de renforcer la confiance de nos parties prenantes et d'assurer la pérennité de notre organisation. Elle permet une prise de décision efficace et éthique tout en minimisant les risques.



Pilier 2 : Prendre soin des gens

Lassonde est consciente de son impact sur ses parties prenantes, autant internes qu'externes. Se soucier de l'humain est une priorité et fait partie intégrante de notre culture. Nous prenons le temps d'examiner nos comportements et de comprendre la réalité et les besoins des gens qui nous entourent. Notre engagement s'articule autour de cinq priorités qui guident nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Favoriser la santé et la nutrition
3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être
4. Promouvoir une culture inclusive
5. Avoir un impact positif dans nos communautés



Pilier 3 : Prendre soin de notre planète

Notre stratégie environnementale vise à aborder les défis liés aux changements climatiques, grâce à nos actions basées sur des pratiques durables et responsables. En mettant l'accent sur des initiatives clés, nous cherchons à réduire notre impact environnemental, à préserver les ressources naturelles et à promouvoir un avenir plus durable.

Nos actions sont regroupées selon quatre priorités :

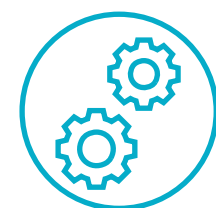
1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles



Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Nous veillons à ce que notre chaîne d'approvisionnement soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons. Notre stratégie basée sur le risque vise à évaluer nos fournisseurs dans le but d'améliorer continuellement leurs performances sociales, éthiques et environnementales, créant ainsi un impact positif durable.

Sommaire de nos réalisations 2024



Pilier 1 : Promouvoir une saine gouvernance

Se doter d'une bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente et éthique et renforcer la confiance de nos parties prenantes.

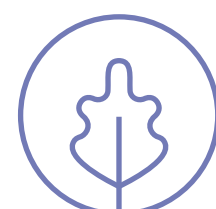
- Élargissement du périmètre de divulgation dans notre rapport CDP pour inclure nos données en matière de déforestation et de protection de l'eau, en plus de celles reliées au climat.
- Renforcement de la gouvernance et des contrôles pour améliorer la qualité et la rapidité d'acquisition des données environnementales, conformément aux recommandations d'expertise externe :
 - Ajout d'un niveau d'approbation de la donnée;
 - Systématisation de la collecte de données pour améliorer l'exhaustivité et les suivis.



Pilier 2 : Prendre soin des gens

Mettre la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées, des consommateurs et consommatrices et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.

- Dépassement de notre objectif 2025 visant à ce que la proportion de nos fournisseurs d'ingrédients détenant une certification de l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (GFSI) atteigne 95 %.
- Amélioration de notre taux moyen de non-conformités mineures par usine lors des audits GFSI.
- Amélioration de nos taux de fréquence des accidents avec perte de temps et taux OSHA.



Pilier 3 : Prendre soin de notre planète

Se tourner vers l'avenir en priorisant des actions concrètes qui diminuent notre impact environnemental.

- Réalisation de notre premier inventaire d'émissions de portée 3 et élaboration de nos plans d'action et leviers de décarbonation préliminaires.
- Confirmation de nos cibles de réduction à l'égard de nos émissions de portée 1, 2 et 3.
- Réalisation d'audits par des experts en efficacité énergétique pour nos deux usines de boissons et nos deux usines d'aliments au Québec.
- Réduction du ratio d'eau prélevée dans nos usines d'aliments situées au Québec à 5,4 L/kg, une baisse de 14 % comparativement à 2023, atteignant ainsi notre objectif de 2026.



Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement en intégrant à notre stratégie les risques sociaux, éthiques et environnementaux.

- Nouvelle exigence que nos fournisseurs, actuels et nouveaux, passent en revue et signent le Code de conduite à l'intention des fournisseurs.
- Formation offerte à des fonctions clés de l'organisation au sujet de l'intégration des droits de la personne dans les pratiques d'approvisionnement et sur les normes législatives en matière d'esclavage moderne.



Pilier 1

Promouvoir une saine gouvernance

Se doter d'une bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente et éthique et renforcer la confiance de nos parties prenantes.



Pourquoi est-ce important pour nous?

Promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance est une priorité pour l'organisation, car elles sont essentielles au déploiement efficace de notre stratégie de durabilité. Une bonne gouvernance est nécessaire pour assurer la transparence, l'intégrité et la responsabilité au sein de l'organisation.

Nous considérons qu'elle favorise la prise de décisions éclairées et stratégiques, et permet de renforcer la confiance de nos parties prenantes tout en minimisant les risques financiers, juridiques et réputationnels. En somme, une bonne gouvernance est un pilier fondamental pour assurer la pérennité et le succès de l'organisation.

Notre approche

Nos actions en matière de gouvernance sont fondées sur l'importance d'une culture éthique et de bonne gouvernance, ainsi que sur la gestion adéquate des risques. Nous concentrons nos efforts sur l'amélioration continue de notre structure de gouvernance et de nos processus, sur l'intégrité des données et la reddition de comptes. Dans un contexte où les enjeux climatiques sont de plus en plus déterminants pour la durabilité des entreprises, nous nous sommes engagés dans une démarche structurée visant à renforcer notre évaluation et notre gestion des risques et des occasions climatiques. Notre démarche s'inscrit dans un désir de mettre en place une structure de gouvernance adéquate, d'accroître notre visibilité des risques physiques et de transition auxquels nous sommes exposés, et d'intégrer ces derniers dans la stratégie globale de l'entreprise.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable d'examiner les rapports et initiatives de l'organisation en matière de durabilité et de changement climatique. Il doit également examiner les politiques et pratiques en matière de responsabilité sociale. Enfin, le conseil est responsable d'adopter un cadre de pratiques de durabilité et supervise l'alignement de la stratégie de durabilité avec la stratégie globale de l'organisation.

Le conseil a confié à son comité de gouvernance la responsabilité de recommander l'adoption d'un cadre de pratique de durabilité et d'en superviser la mise en application ainsi que la divulgation.

Comité de direction durabilité

La responsabilité d'approuver l'orientation stratégique en matière de durabilité tombe sous l'égide du comité de direction durabilité et ultimement, du chef de la direction. Le comité, qui se réunit sur une base trimestrielle, est constitué de membres de la haute direction, y compris les vice-présidences manufacturier et chaîne d'approvisionnement, la cheffe de la direction commerciale de la division Boissons, Amérique du Nord et les directeurs et directrices généraux des unités commerciales (boissons et aliments).

Comité de durabilité

Le comité de durabilité élabore les orientations stratégiques et veille à ce que toutes les conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'organisation soient réunies. Le comité fait rapport de ses avancements au comité de direction durabilité et au conseil d'administration.

Ensemble, les membres de l'équipe assurent la gestion adéquate des priorités, de même que le déploiement et la prise en charge des plans d'action par les personnes appropriées au sein des groupes de travail. Le comité relève du vice-président principal, innovation, qualité et développement durable.

Codes d'éthique et processus de dénonciation

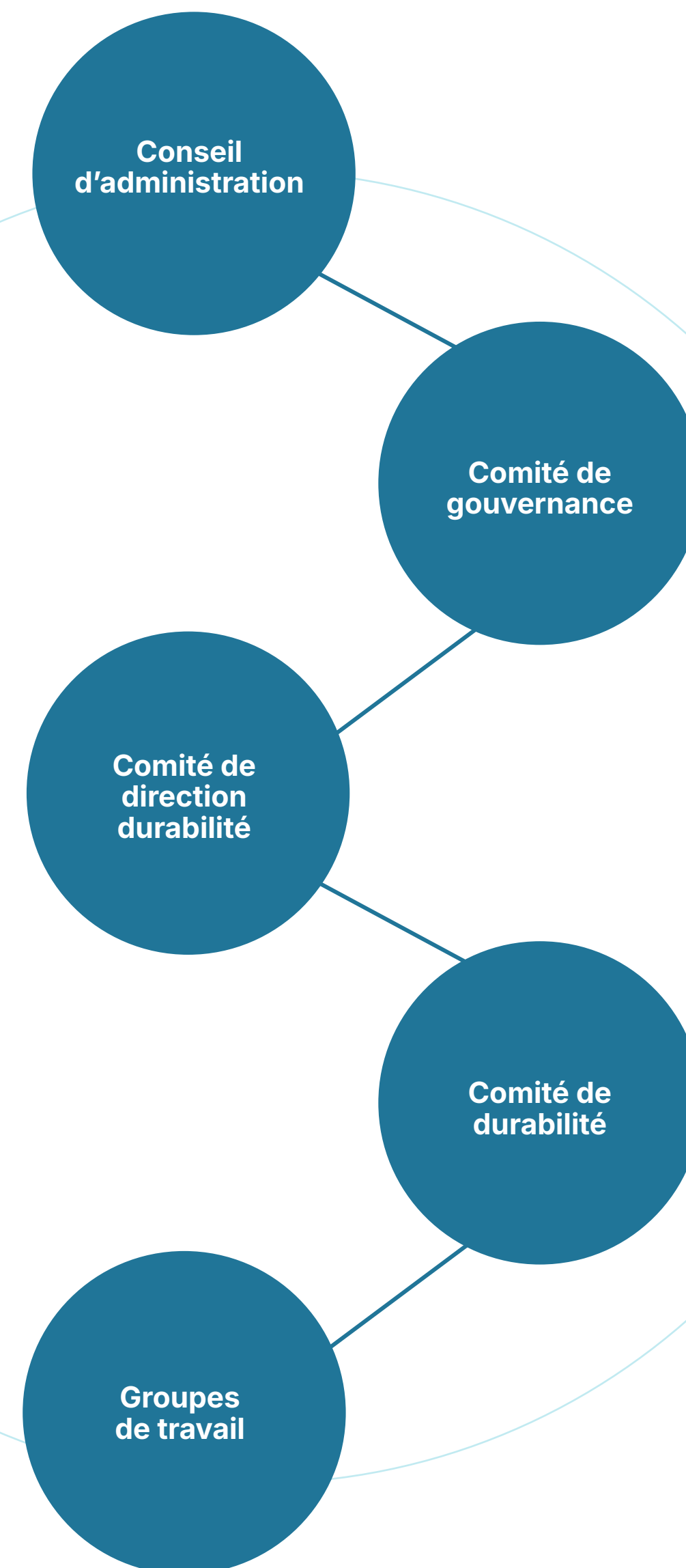
Notre Code d'éthique est accessible publiquement, et chaque employé et employée doit en faire la lecture et en fournir l'attestation lors de son embauche et sur une base annuelle.

Notre Code de conduite à l'intention des fournisseurs présente les attentes que nous avons en matière d'intégrité des affaires et de lutte contre la corruption, de pratiques de travail, de santé et de sécurité ainsi que de gestion de l'environnement. Il se veut le reflet de nos valeurs et de nos attentes, tant envers nous-mêmes qu'envers nos fournisseurs, mandataires, consultants et

consultantes et autres tiers et partenaires d'affaires ainsi que leurs employés et employées, administrateurs et administratrices et directions respectives.

Nous avons établi des mécanismes de dénonciation conçus pour encourager l'intégrité et prévenir les comportements inappropriés. Nous sommes engagés à promouvoir l'éthique et la transparence au sein de notre organisation.

Le Code d'éthique, le Code de conduite à l'intention des fournisseurs et les processus de dénonciation se trouvent sur notre site web, sous [Gouvernance](#).



Responsabilités du comité de durabilité

Direction

Fixer les ambitions, objectifs et priorités de l'organisation en matière de durabilité et élaborer des plans d'action pour les concrétiser.

Outils et technologies

Mettre en œuvre une stratégie fondée sur les données et soutenue par des outils et des technologies appropriés pour mesurer les progrès et prendre des décisions efficaces.

Expertise

Développer et partager les connaissances et l'expertise et fournir un soutien aux parties prenantes internes.

Rapport

Assurer la mise en place de rapports sur les engagements et les résultats en matière de durabilité.

Gouvernance

Établir la structure de gouvernance et les processus pour soutenir le déploiement de la stratégie.

Partenariats

Développer de nouveaux partenariats stratégiques et renforcer les partenariats actuels.

Nos groupes de travail contribuent à l'élaboration des plans d'action ainsi qu'à leur suivi sur une base régulière :

Gouvernance et éthique	Optimisation des pratiques de gouvernance.
Emballages et écoconception	Amélioration de la durabilité de nos emballages.
Gestion de l'eau	Réduction de la consommation d'eau.
Matières résiduelles et circularité	Réduction des matières résiduelles destinées à l'enfouissement.
Énergie et émissions	Amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.
Employé(e)s et culture	Suivi de la performance et échange sur les enjeux et opportunités ayant un impact sur la stratégie et la divulgation.
Communications	Mise en place d'outils et de moyens de communication efficaces pour informer nos parties prenantes de nos réalisations et de nos objectifs.
Conseil en matière d'inclusion	Amélioration de nos pratiques en matière d'inclusion.
Chaîne d'approvisionnement durable	Amélioration de la durabilité de notre chaîne d'approvisionnement.
Travail forcé et travail des enfants	Gestion du risque lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.
Risque climatique	Mise en place d'un cadre de gouvernance en matière de risque climatique.

Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement

Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement a pour mission de fournir une solution cohérente et intégrée grâce à l'excellence opérationnelle de la chaîne d'approvisionnement, en équilibrant risque, coût et durabilité, tout en favorisant une culture d'amélioration continue et de collaboration pour répondre et dépasser les attentes de notre clientèle.


Le Centre d'excellence en innovation

La mission du Centre d'excellence en innovation est de renforcer le rôle de l'innovation dans nos stratégies de croissance et de durabilité à long terme. L'équipe s'engage à innover et à transformer notre portefeuille afin de créer une gamme équilibrée, diversifiée et attrayante de produits et d'emballages qui répondent à un plus large éventail de besoins des consommateurs et consommatrices et de notre clientèle.

Le Centre d'excellence manufacturier

Le Centre d'excellence manufacturier rassemble l'ensemble de la production manufacturière et tire parti de son envergure, de la synergie et des meilleures pratiques pour transformer des ingrédients de haute qualité au coût le plus bas possible, le tout dans un environnement qui respecte les normes de santé et sécurité les plus élevées. Il est formé d'une équipe de direction et de spécialistes dans les domaines clés de l'exploitation.

Réalisations 2024

①	Qualité des données	Renforcement de la gouvernance et des contrôles pour améliorer la qualité et la rapidité d'acquisition des données environnementales conformément aux recommandations d'expertise externe : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'un niveau d'approbation de la donnée; • Systématisation de la collecte de données pour améliorer l'exhaustivité et les suivis. 								
②	Risque climatique	Création d'un groupe de travail en matière de risque climatique et élaboration d'un plan d'action préliminaire en vue de bâtir un cadre de gouvernance en matière de risque climatique.								
③	Transparence 	Élargissement du périmètre de divulgation dans notre rapport CDP pour inclure nos données en matière de déforestation et de protection de l'eau, en plus de celles reliées au climat. <table border="0" data-bbox="1559 684 1959 825"> <tr> <td>2023</td> <td>2024</td> </tr> <tr> <td>Climat : C</td> <td>Climat : D</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Forêts : C-</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Eau : C</td> </tr> </table> <p>Malgré des améliorations notables en matière de gouvernance et de transparence entourant nos données sur les émissions de gaz à effet de serre, nous avons observé une baisse de notre note CDP en lien avec le climat. Ce changement s'explique par un ensemble de facteurs, notamment le rehaussement des attentes en matière de divulgation climatique. En amont, nous avons amorcé la mise en place d'un plan d'action spécifique visant à améliorer notre gestion des risques climatiques et à renforcer nos pratiques en matière de transparence et de performance environnementale. Ce plan comprend des actions concrètes dans le domaine de la gouvernance climatique, notamment des mesures déjà entamées en matière de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.</p>	2023	2024	Climat : C	Climat : D		Forêts : C-		Eau : C
2023	2024									
Climat : C	Climat : D									
	Forêts : C-									
	Eau : C									

Priorités 2025

①	②	③
Mettre en place les plans d'action prioritaires visant à bâtir un cadre de gouvernance en matière de gestion du risque climatique, y compris l'identification des risques physiques et de transition pouvant avoir un impact important sur nos activités.	Poursuivre nos efforts d'amélioration de notre communication d'information et de nos contrôles internes en matière de durabilité en fonction des nouvelles exigences.	Continuer à fournir à nos parties prenantes de l'information utile et pertinente sur nos engagements et nos réalisations, notamment par le biais d'un rapport de durabilité publié annuellement.



Pilier 2

Prendre soin des gens

Mettre la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées, des consommateurs et consommatrices et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions.



1

Offrir des produits sécuritaires et de qualité

Pourquoi est-ce important pour nous?

Offrir des produits sécuritaires et de qualité est au cœur de nos priorités afin de maintenir la confiance des consommateurs et consommatrices, de notre clientèle et de nos autres parties prenantes clés.

En tant qu'entreprise de transformation alimentaire, nous considérons dans notre stratégie de gestion de risques, les risques inhérents à la sécurité et à l'intégrité de nos produits. Nous orientons tous nos efforts vers la fabrication de produits sûrs et de qualité.

Notre approche

Nous avons mis en place une structure de gouvernance centralisée impliquant différentes équipes en Amérique du Nord. Chapeauté par le vice-président principal, innovation, qualité et développement durable, le comité nord-américain en salubrité des aliments traite entre autres des risques dans notre chaîne d'approvisionnement, des changements réglementaires et des meilleures pratiques.

Toutes nos usines d'aliments de spécialité et de production de boissons doivent maintenir des certifications reconnues par l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (« certifications GFSI »). Nos installations sont auditées par des tiers chaque année pour confirmer le maintien de ces certifications. Nous effectuons des audits internes et participons à des audits dirigés par notre clientèle afin d'assurer la sécurité alimentaire tout au long de notre chaîne de production. Ces audits peuvent nous permettre de repérer les cas potentiels de non-conformité dans nos processus et de prendre rapidement des mesures correctives.

Nous appliquons les mêmes standards à l'égard de notre réseau de conditionneurs à forfait (co-packers) qui procèdent à l'emballage de certains de nos produits. Nous exigeons de ces partenaires qu'ils détiennent des certifications GFSI. Lorsque ce n'est pas le cas, nous procédons à des validations additionnelles et requérons un plan de transition clair vers l'obtention d'une telle certification.

Notre approvisionnement mondial se fait auprès d'environ 800 fournisseurs d'ingrédients, lesquels font l'objet d'un programme rigoureux d'approbation exigeant notamment une certification GFSI. Ceux qui n'ont pas de certification font l'objet d'un examen plus approfondi, et une documentation supplémentaire est demandée pour nous assurer de recevoir des ingrédients de la plus haute qualité.

Au nombre des exigences, tous les fournisseurs d'ingrédients et d'emballages primaires doivent soumettre des documents attestant de la salubrité et de la qualité des intrants, afin de garantir le respect de nos spécifications et normes de qualité.

Lors de leur sélection initiale, les fournisseurs reçoivent toutes les informations relatives à nos spécifications et exigences d'approbation, auxquelles ils ont un accès continu. Nous maintenons une communication avec



nos courtiers et les fabricants de matières premières pour renforcer les relations d'affaires, les former à nos exigences de qualité et demander des actions correctives lorsque nécessaire.

Nos employés et employées d'usine sont formé(e)s, à l'embauche et sur une base annuelle, sur nos systèmes, politiques et procédures en matière de salubrité et de qualité des aliments. Nous faisons un suivi de la formation au moyen d'un logiciel, afin de veiller à ce qu'elle soit terminée en temps opportun. Les programmes de formation sont soumis à nos audits annuels du programme GFSI. Les employés et employées de bureau reçoivent une formation initiale sur

les systèmes pertinents lors de leur embauche, suivie de formations complémentaires selon les besoins. Une formation ou une certification reconnue est obligatoire pour certains postes clés et fortement recommandée pour d'autres.

Nous jouons aussi un rôle actif au sein de différentes associations de l'industrie, dont la Juice Products Association (JPA), l'International Association for Food Protection (IAFP), l'Institute for Thermal Processing Specialists (IFTPS) et la Consumer Brands Association (CBA).

Données

	2023	2024
Non-conformité majeure lors des audits GFSI ⁸	0	1
Nombre moyen par usine de non-conformités mineures lors des audits GFSI ⁹	4	3,47
Taux de correction des non-conformités mineures ¹⁰	100 %	100 %
Taux de correction des non-conformités majeures ¹⁰	Non applicable	100 %
Avis de violation des normes de sécurité et qualité	0	0
Rappel	1 rappel volontaire (aliments) ¹¹ 2,9 tonnes métriques d'aliments visés par le rappel	0

⁸ Une non-conformité majeure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et comprend la plus grande gravité de non-conformités nécessitant une escalade par les auditeurs.

⁹ Une non-conformité mineure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et ne confirme pas en soi un problème systémique. Le nombre moyen est calculé en divisant le nombre de non-conformités mineures par le nombre d'usines auditées.

¹⁰ Une action corrective est définie comme l'achèvement d'une action (généralement identifiée dans un plan d'action corrective), dans le délai défini par le programme de certification reconnu par la GFSI, conçu pour éliminer la cause d'une non-conformité détectée.

¹¹ Rappel volontaire initié par un de nos clients à l'égard d'un produit mal étiqueté.

Réalisations 2024

Priorités 2025

Progression annuelle vers nos objectifs

①	Fournisseurs certifiés	Dépassement de notre objectif de 2025 visant à ce que la proportion de nos fournisseurs d'ingrédients qui détiennent une certification GFSI atteigne 95 %.
②	Engagement	Obtention du statut de membre actif de l'International Association for Food Protection (IAFP).
③	Taux de non-conformités mineures	Amélioration de notre taux moyen de non-conformités mineures par usine lors des audits GFSI.

①	Assurer le maintien de l'ensemble des certifications GFSI de nos usines et celles de nos conditionneurs à forfait.	②	Poursuivre nos efforts vers la réduction du nombre moyen de non-conformités par usine et vers l'augmentation du nombre de fournisseurs d'ingrédients détenant des certifications GFSI.
---	--	---	--

	2022	2023	2024		Objectifs 2025
Pourcentage d'usines d'aliments et de boissons qui détiennent des certifications GFSI.	100 %	100 %	100 %	>	100 %
Pourcentage de nos conditionneurs à forfait qui détiennent des certifications GFSI.	92 %	100 %	100 %	>	100 %
Pourcentage de nos fournisseurs d'ingrédients qui détiennent des certifications GFSI.	92 %	95 %	95,5 %	>	95 %

2

Favoriser la santé et la nutrition



De l'idéation aux étalages

Le cycle d'élaboration et de mise au point s'échelonne généralement sur une période de 3 à 24 mois selon la complexité du produit, des technologies et des procédés visés. Il y a donc un flot ininterrompu de nouveaux produits se retrouvant soit à la phase initiale de développement, soit près de la phase de commercialisation.

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance d'une alimentation saine et ses effets à long terme sur la santé. À l'instar des organismes de réglementation de l'industrie, des chercheurs et chercheuses en santé, de notre clientèle et de nos consommateurs et consommatrices, nous nous soucions des propriétés nutritionnelles de nos produits et ingrédients. Nous sommes conscients que nous devons adapter continuellement notre portefeuille de produits afin d'atténuer les risques qui pourraient découler du fait qu'ils ne répondent pas aux attentes de nos parties prenantes.

Envisager des offres plus saines et plus nutritives fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise pluriannuelle visant à constituer un portefeuille axé sur la croissance. Notre stratégie est notamment guidée par les besoins des consommateurs et consommatrices afin de disposer d'un portefeuille qui reste fidèle à notre mission, de maintenir notre position concurrentielle sur le marché et notre solide réputation d'entreprise.

Notre approche

Notre approche s'appuie sur l'importance d'harmoniser notre offre de produits et les attentes de nos parties prenantes en matière de santé et de nutrition, sans faire de compromis sur le goût ou la qualité.

En ce sens, nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition, comme la préférence pour les valeurs nutritionnelles plus élevées et les ingrédients naturels. C'est entre autres ce qui nous guide à développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les solutions de rechange aux édulcorants

et colorants artificiels. Pour y arriver, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients et misons sur des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et autres organismes engagés à mettre l'innovation au profit d'une alimentation plus saine.

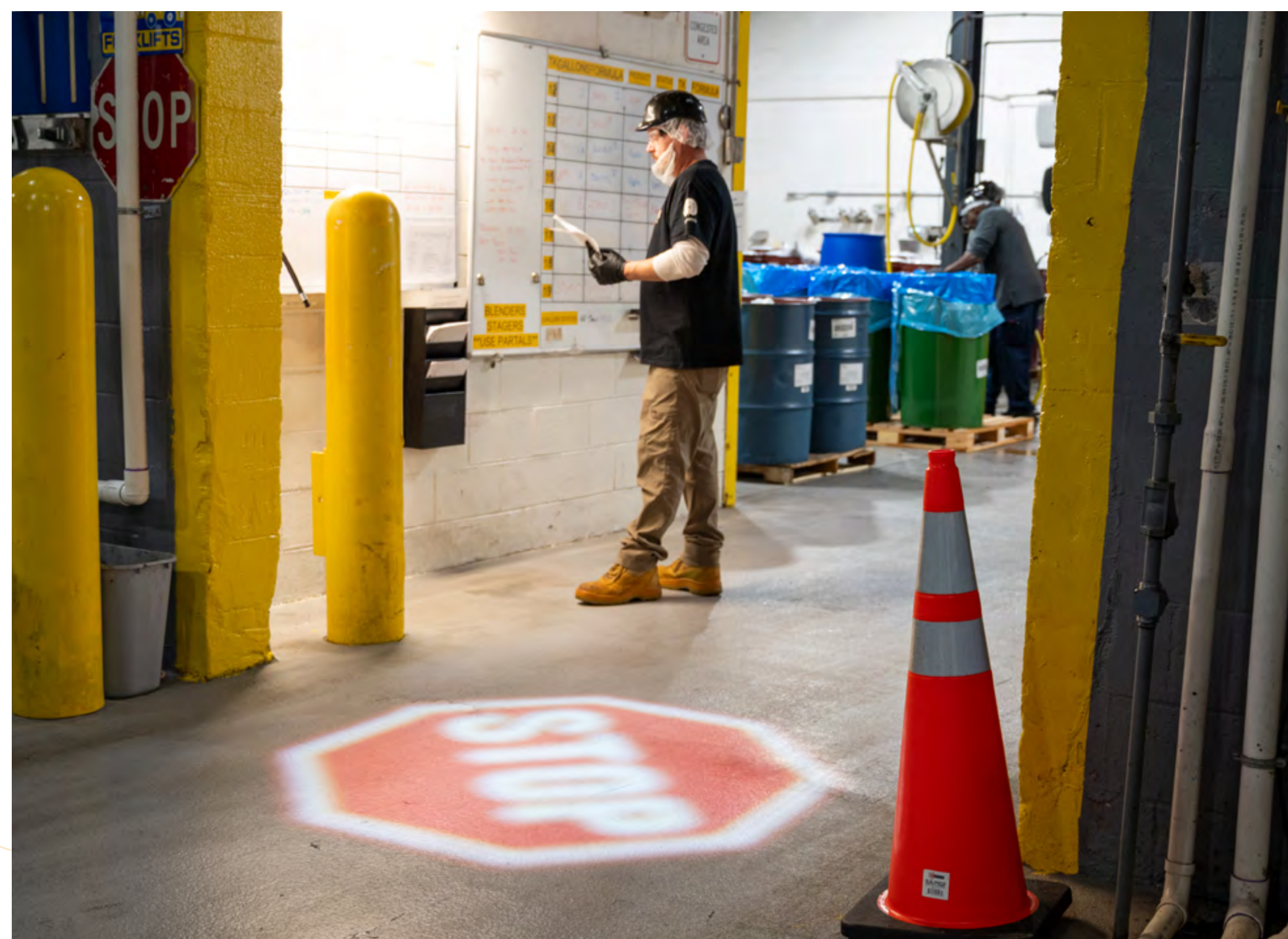
Nous sommes aussi à l'écoute des nouvelles tendances dans l'industrie mondiale de l'alimentation. Nous demeurons à l'affût des nouveaux ingrédients ayant des bienfaits scientifiquement prouvés pour la santé. Notre Centre d'excellence en innovation et nos équipes R&D travaillent de concert au développement de nouveaux produits et à la

mise en application de nouveaux procédés et de nouvelles technologies manufacturières. Nous nous assurons également de promouvoir de bonnes pratiques de marketing, par une présentation véridique et fondée sur la science des informations relatives à la nutrition et aux bienfaits pour la santé.

Nous nous engageons par ailleurs à ne pas minimiser l'importance d'un mode de vie sain et à ne pas encourager ou tolérer la consommation excessive dans le cadre de nos communications publicitaires. Nous appliquons également un cadre strict pour la publicité destinée aux enfants. Notre politique de marketing responsable est disponible sur notre site web.

3

Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être



Afin de continuer à améliorer nos pratiques en matière de santé, de sécurité et de mieux-être au travail, Lassonde a défini un plan stratégique 2022-2025, qui comprend trois étapes clés :

- Renforcer la gouvernance et nos pratiques pour l'ensemble de nos usines en matière de gestion de la santé et de la sécurité, notamment par le déploiement de formations et de programmes.
- Effectuer des audits externes par des tiers pour évaluer les performances de l'entreprise en matière de santé et sécurité.
- Effectuer des audits internes rigoureux pour évaluer l'efficacité et la mise en œuvre des initiatives en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.

Pourquoi est-ce important pour nous?

La protection du mieux-être de nos employés et employées est essentielle pour nous et nous reconnaissons qu'un milieu de travail sûr et sain est un droit fondamental pour chaque personne et un impératif commercial. Nous nous efforçons d'exercer nos activités de manière responsable en tenant compte des risques liés à la santé, à la sécurité et au mieux-être afin de minimiser les accidents, les blessures et l'exposition aux risques pour la santé et leur impact négatif sur l'organisation et nos employés et employées.

Notre approche

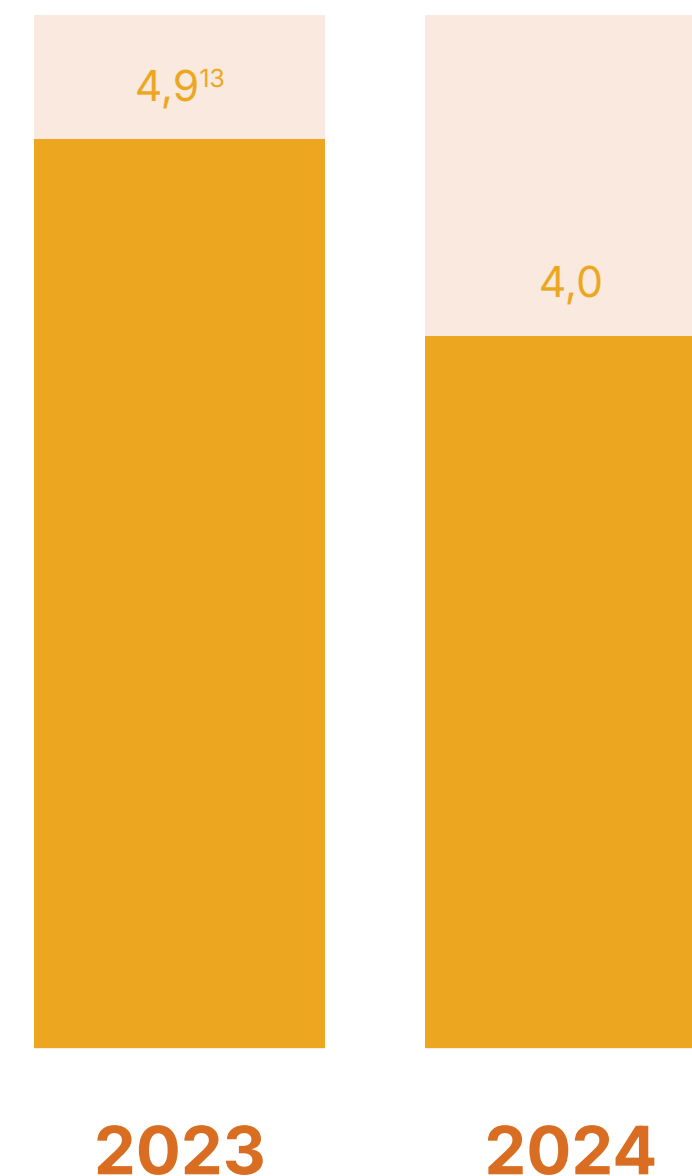
Nous croyons en l'importance de promouvoir une culture de prévention qui prône l'interdépendance et la responsabilisation de chaque employé et employée. La gestion des risques auxquels nous sommes assujettis et le développement d'une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être reposent sur la mise en place d'une structure de gouvernance solide, ainsi que sur l'engagement, la sensibilisation et la formation de nos employés et employées. Notre approche vise à créer un milieu de travail exempt de blessures et une culture d'impact positif sur la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées.

Sous la responsabilité conjointe du chef de la direction des ressources humaines et du vice-président principal, manufacturier, Amérique du Nord, un comité nord-américain de santé et sécurité se réunit périodiquement pour examiner les résultats des années précédentes, établir les priorités pour l'année suivante et s'assurer de les transmettre à tous les directeurs et directrices d'usine. Le comité veille quotidiennement à la mise en œuvre des actions nécessaires pour atteindre ses objectifs à long terme, tout en ajustant ses priorités en fonction des besoins.

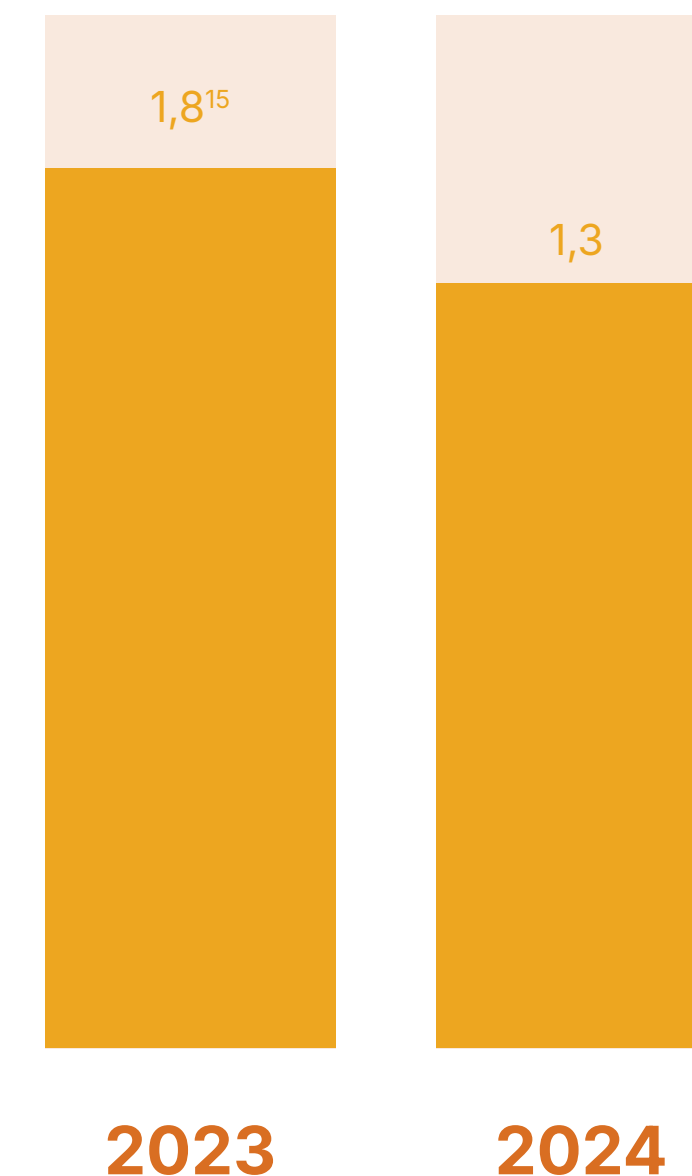
En outre, notre groupe de travail Employé(e)s et culture s'assure de faire le suivi de la performance et d'échanger sur les enjeux et opportunités ayant un impact sur la stratégie et la divulgation. Le groupe de travail, qui se compose du comité de durabilité et du chef de la direction des ressources humaines, se réunit chaque mois.

Données

Taux de fréquence des accidents OSHA¹²



Taux de fréquence des accidents avec perte de temps¹⁴



« Je suis très satisfait des efforts de notre équipe pour améliorer nos taux de fréquence d'accidents. Cette avancée souligne notre engagement continu envers la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées. En adoptant des pratiques rigoureuses et en investissant dans des formations efficaces, nous avons favorisé un environnement de travail plus sûr et plus sain pour tous et toutes. »

Stéphane Dubé
Vice-président principal, manufacturier, Amérique du Nord

¹² Taux de fréquence OSHA = nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou nécessité un traitement médical x 200 000/nombre d'heures travaillées.

¹³ Donnée corrigée rétroactivement afin de refléter un changement de classification de certains accidents (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 4,7).

¹⁴ Taux de fréquence des accidents avec perte de temps = nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps x 200 000/nombre d'heures travaillées.

¹⁵ Donnée corrigée rétroactivement afin de refléter un changement de classification de certains accidents (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 1,9).

Réalisations 2024

①	Audits	Réalisation d'audits par des tiers en matière de santé et sécurité dans l'ensemble de nos usines situées aux États-Unis ¹⁶ .
②	Plans d'action	Déploiement des plans d'action prioritaires contenus dans les rapports d'audits tenus dans nos usines.
③	Performance	Amélioration de nos taux de fréquence des accidents avec perte de temps et taux OSHA.
④	Leadership et culture	Optimisation de la structure pour renforcer le leadership en santé et sécurité, notamment par l'augmentation de la fréquence des rencontres du comité directeur, la tenue de formations et l'envoi de communications de sensibilisation en matière de sécurité.
⑤	Programmes	Révision et mise à jour de tous nos programmes en santé et sécurité, y compris le programme de cadenassage, de gestion et d'entrée en espace clos et de sécurité électrique.

Priorités 2025

- ① Compléter la seconde phase d'audits par des tiers pour toutes les usines canadiennes et l'usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024.
- ② Déployer en continu les plans d'action dans le cadre des audits.
- ③ Assurer l'intégration de nos meilleures pratiques en santé et sécurité à notre usine située à Boardman, en Ohio, acquise en 2024.
- ④ Poursuivre les analyses de risques en matière de santé et sécurité dans nos usines.
- ⑤ Renforcer la culture en santé et sécurité grâce à la formation et à la participation des employés et employées à l'identification des risques et à la résolution de problèmes.
- ⑥ Assurer le maintien de nos programmes en santé et sécurité dans toutes les usines.

Objectif 2025

Améliorer nos pratiques en matière de santé, de sécurité et de mieux-être.

¹⁶ À l'exception de l'usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024.

4

Promouvoir une culture inclusive



La Politique visant à contrer le harcèlement et la violence au travail est un des outils mis en place pour assurer un environnement de travail sécuritaire.

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous croyons en l'importance de favoriser une culture inclusive qui respecte et valorise les différences. Nous souhaitons créer un milieu de travail juste et représentatif des talents dans nos communautés. En plus de reconnaître le droit de chacun de travailler dans un environnement exempt de harcèlement et de discrimination, nous voulons créer un environnement où chaque personne se sent valorisée. Cette démarche est essentielle pour notre organisation et pour l'atteinte de notre vision d'entreprise, puisqu'elle fait croître l'innovation et la créativité et stimule l'engagement des employés et employées.

Notre approche

Afin d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, nous avons créé le Conseil en matière d'inclusion. Le conseil est composé de leaders engagés provenant d'équipes multidisciplinaires, offrant au groupe des perspectives différentes et complémentaires. Le rôle du conseil est d'élaborer la stratégie en matière d'inclusion, y compris la vision, les objectifs et les domaines d'intervention. Les plans d'action sont élaborés et mis en œuvre par nos équipes sous la direction des ambassadeurs et ambassadrices des ressources humaines, également membres du conseil.

Le conseil effectue le suivi des plans d'action et veille à ce que les progrès des initiatives soient régulièrement communiqués à l'équipe de direction et au conseil d'administration.

En collaboration avec le conseil, nous avons élaboré une stratégie basée sur trois principaux piliers :

Pilier 1 : Sensibiliser par le partage de connaissances.

Pilier 2 : Attirer des talents compétents et performants, par l'amélioration de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.

Pilier 3 : Favoriser l'engagement des employés et employées, en favorisant les pratiques justes et un environnement de travail sécuritaire.

Réalisations 2024

①

Formation

76 % des employés et employées de bureau ont terminé la formation sur les biais inconscients.

Ajout de capsules informatives aux employés et employées d'usine au sujet des biais inconscients.

Priorités 2025

①

Poursuivre les efforts pour que 90 % des employés et employées de bureau terminent la formation sur les biais inconscients.

②

Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan de communication et de formations en continu à l'intention des employés et employées.

③

Poursuivre l'analyse de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.

Objectif 2025

Améliorer nos pratiques en matière d'inclusion.

5

Avoir un impact positif dans nos communautés



Notre équipe de Sparta au Michigan a été récompensée par la Chambre de commerce de la ville pour son engagement communautaire et ses dons de produits!

Pourquoi est-ce important pour nous?

Depuis la fondation de l'entreprise, nous avons toujours eu à cœur le bien-être de tous ceux et celles qui constituent la grande communauté Lassonde, qu'il s'agisse de nos employés et employées et de leur famille, des habitants et habitantes à proximité de nos usines ou des consommateurs et consommatrices de nos produits. Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons qu'il est primordial d'entretenir cet esprit d'entraide et de contribuer positivement au bien-être de cette grande communauté.

¹⁷ Estimation du total de la valeur marchande des produits offerts en dollars canadiens.
¹⁸ En dollars canadiens.

Notre approche

Grâce à notre programme de dons et commandites, nous soutenons des initiatives qui permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et de veiller à l'épanouissement des communautés locales où nous opérons. Que ce soit en offrant des produits pour soutenir un événement ou encore en offrant une aide monétaire pour appuyer une cause, chaque geste que nous posons reflète nos valeurs d'entreprise.

	2023	2024
Dons et commandites de produits	3,1 millions \$ ¹⁷	3,5 millions \$ ¹⁷
Dons et commandites en argent	525 000 \$ ¹⁸	409 000 \$ ¹⁸

Réalisations 2024

1

Dons et commandites

Nous avons poursuivi nos engagements envers des banques alimentaires et des organismes à but non lucratif et avons répondu à de nombreuses demandes de dons et de commandites. Nos marques ont aussi été associées à plusieurs événements, causes et initiatives qui ont eu un impact positif dans toute l'Amérique du Nord.

Objectif 2025

Avoir un impact positif mesurable sur les communautés locales où nous opérons grâce à un programme de dons et de commandites qui soutient les initiatives permettant d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que l'épanouissement des communautés.



Les employés et employées de nos bureaux de Cherry Hill ont fait don de plus de 125 livres de denrées alimentaires à l'organisme Philabundance qui distribue de la nourriture aux personnes dans le besoin dans la région du New Jersey. Des membres de l'équipe ont aussi mis la main à la pâte à la cuisine communautaire!



Nous avons contribué à la campagne La faim des vacances de Moisson Montréal, qui a permis de distribuer 570 016 collations à 4 178 enfants de 6 à 17 ans qui étaient privés du soutien habituellement offert par le réseau scolaire lors du congé estival.



Pilier 3

Prendre soin de notre planète

Se tourner vers l'avenir en
priorisant des actions concrètes
qui diminuent notre impact
environnemental.



1

Améliorer la durabilité de nos emballages

Pourquoi est-ce important pour nous?

Notre engagement envers l'environnement est un pilier fondamental de notre stratégie à long terme. En tant qu'un des chefs de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord, nous produisons annuellement une quantité importante d'emballages, principalement des contenants en polyéthylène téréphtalate (PET), en carton multicouche, en verre et en aluminium. Améliorer la durabilité de nos emballages représente un impératif stratégique afin de répondre aux défis de développement durable, tout en préservant notre compétitivité. Nous souhaitons mettre en œuvre des actions concrètes visant à mitiger les risques environnementaux liés à l'utilisation des emballages et à répondre adéquatement aux préoccupations croissantes des consommateurs et consommatrices et à celles des régulateurs.



« Améliorer la durabilité de nos emballages n'est pas seulement une réponse aux défis actuels. Il s'agit également du chemin que nous avons décidé d'emprunter pour engager nos employés et employées et nos partenaires à bâtir ensemble un avenir où innovation et conscience environnementale se rejoignent pour un monde plus durable. »

Vincent R. Timpano
Chef de la direction

Notre approche

Nous misons sur des objectifs clairs en matière de recyclabilité et de contenu recyclé, sur notre engagement auprès d'acteurs clés de l'industrie et sur la collaboration d'équipes dédiées au déploiement de nos plans d'action. Tout en mettant en marché des emballages qui maintiennent la qualité et la sécurité de nos produits, nos équipes s'efforcent de trouver des solutions pour respecter notre engagement d'utiliser les emballages de façon responsable.

En 2024, nous avons poursuivi l'identification et le déploiement de différents projets en collaboration avec notre groupe de travail nord-américain. Ce groupe de travail est principalement constitué des vice-présidents opérations et des membres des équipes d'ingénierie, d'approvisionnement, d'assurance qualité, de recherche et d'innovation, de marketing et des ventes. Les rencontres trimestrielles du groupe constituent un forum d'échanges sur les meilleures pratiques de durabilité et de circularité, ce qui comprend la diminution du poids des emballages, l'ajout d'instructions de recyclage sur les emballages ainsi que l'optimisation de certaines composantes afin d'améliorer leur recyclabilité au sein des systèmes en place.

Nos efforts ont notamment permis de mieux comprendre et de clarifier les enjeux associés à l'intégration de contenu recyclé, notamment la complexité d'approvisionnement en matières premières recyclées de haute qualité et en quantité suffisante, la variabilité des prix, les enjeux de nature opérationnelle et les obstacles techniques pour garantir la sécurité et la qualité des produits.

En tant que fabricant de marques propres et de marques privées, il est indispensable d'aligner notre stratégie à celle de notre clientèle. De manière générale, l'existence de priorités divergentes peut constituer une contrainte considérable dans la mise en œuvre d'initiatives durables, pour des raisons financières, mais également opérationnelles. Pour atteindre des objectifs d'emballages durables, les principales parties prenantes de la chaîne de valeur doivent partager une vision commune et des objectifs concordants. Pour ce faire, nous intégrons de plus en plus les enjeux et les occasions en matière de durabilité à nos discussions avec ces différents acteurs.

Compte tenu de tous ces éléments, nous avons décidé de modifier nos objectifs de contenu

recyclé pour qu'ils tiennent compte du contexte dans lequel nous évoluons.

En ce qui a trait à notre objectif de remplacer la paille sur nos emballages, notre priorité est de déterminer des solutions de rechange qui soient innovantes et durables, respectent l'environnement, tout en répondant aux besoins des consommateurs et consommatrices. Nous nous assurons de tester soigneusement ces solutions pour qu'elles répondent à tous nos critères de fonctionnalité, de durabilité et de coût.

Notre priorité pour 2025 consistera à établir l'ensemble de nos objectifs de durabilité, selon un horizon temporel allant au-delà de 2025. Nous viserons à définir une feuille de route constituée d'objectifs qui demeureront spécifiques et mesurables, tout en étant atteignables compte tenu des contraintes identifiées et de celles à prévoir à l'avenir. Nous allons procéder à une réévaluation du contexte dans lequel nous évoluons afin que la prochaine itération de nos objectifs soit en adéquation avec nos priorités environnementales et commerciales, tout en continuant à répondre aux attentes de nos parties prenantes clés.

Données¹⁹

	2023	2024
Poids total des emballages primaires et secondaires	101 333 tonnes métriques ²⁰	111 540 tonnes métriques
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en verre	18,4 % ²⁰	19 %
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en aluminium	62,8 %	66,7 %
Moyenne de contenu recyclé et certifications pour nos emballages en carton	0 % de contenu recyclé dans nos emballages primaires en carton multicouche 62,5 % de contenu recyclé dans nos emballages secondaires en carton 91 % de nos emballages primaires et secondaires en carton et en papier sont certifiés (FSC, SFI, PEFC).	0 % de contenu recyclé dans nos emballages primaires en carton multicouche 66 % de contenu recyclé dans nos emballages secondaires en carton 98,3 % de nos emballages primaires et secondaires en carton et en papier sont certifiés (FSC, SFI, PEFC).

MEMBRE DE LA

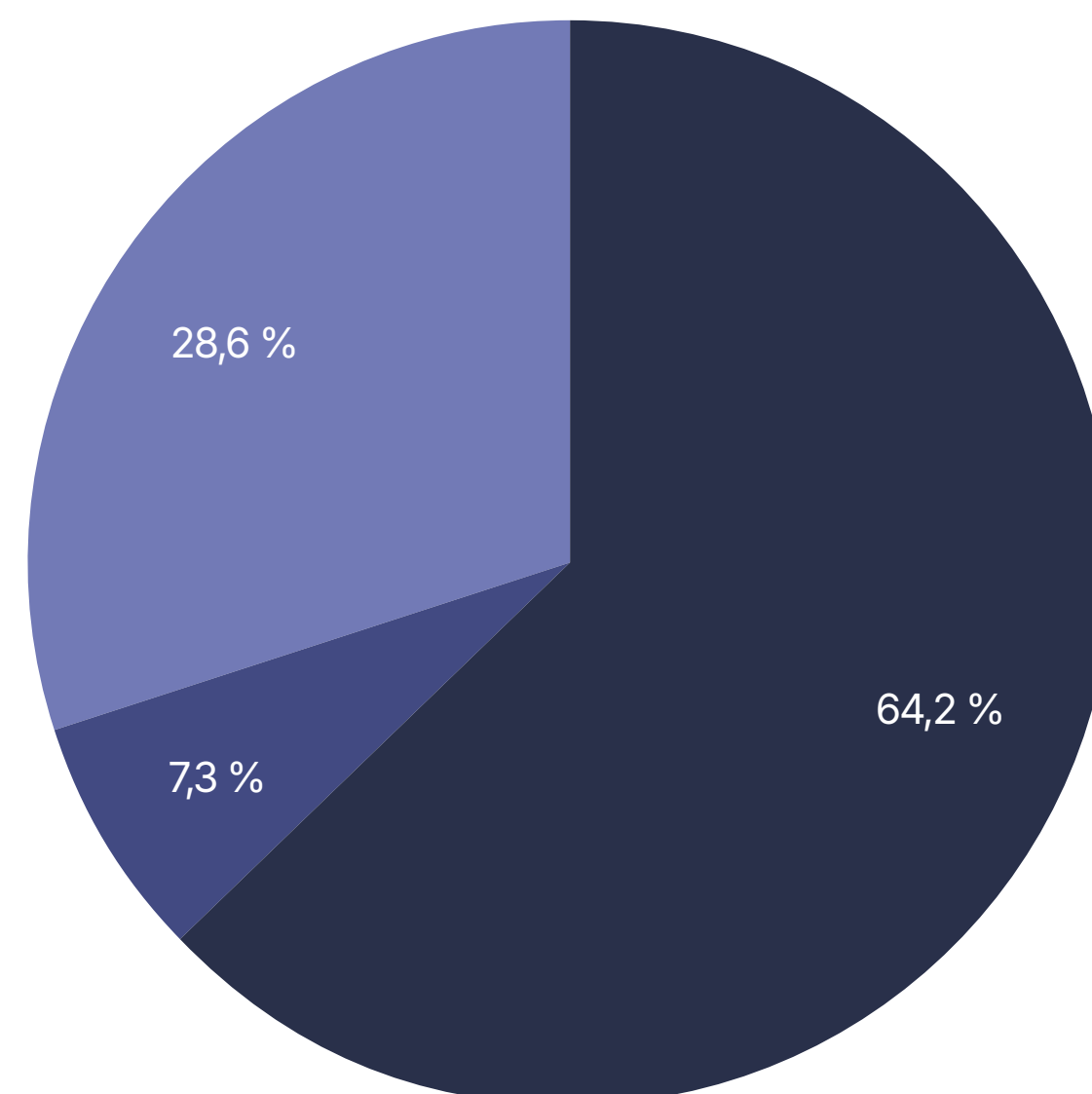


Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

¹⁹ Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2024 pour l'ensemble de nos marques propres et marques privées. La méthode de calcul des pourcentages repose sur le poids des emballages.

²⁰ Cette donnée a été ajustée rétroactivement dans le cadre du processus de validation des données.

Emballages par catégorie et par type de matière (en poids)



● Emballages primaires prioritaires

Plastique PET	25,3 %
Verre	25 %
Carton aseptique multicouche	12,3 %
Carton multicouche réfrigéré (à pignon)	1,3 %
Canettes en aluminium	0,4 %

● Autres emballages primaires

Bouchons, pailles, étiquettes et manchons en plastique PEHD ²¹ , PP ²² et PET	4,1 %
Conserves et couvercles en métal (acier et aluminium)	2,1 %
Pailles et étiquettes en carton ou en papier	0,8 %
Contenants et sachets non recyclables	0,4 %

● Emballages secondaires

Carton	26,2 %
Pellicules en plastique en polyéthylène basse densité (PEBD)	2,3 %

²¹ Polyéthylène haute densité

²² Polypropylène

Réalisations 2024

①	Réduction à la source	<p>Réduction de la taille de plusieurs étiquettes en polypropylène aux États-Unis ayant permis d'en diminuer le poids d'environ 56 000 kg.</p> <p>Installation de nouvelles lignes de production de jus de format de 200 ml qui utilisent 44 % moins de pellicule de polyéthylène²³.</p> <p>Du côté de notre marque SunRype, le grammage des bouteilles en PET de 96 oz a été réduit de 12 % et de 3 % pour celle de 64 oz. De plus, la pellicule plastique qui recouvrait nos boîtes de barres de fruit a été éliminée pour être remplacée par un dispositif d'inviolabilité.</p>
②	Contenu recyclé	<p>Augmentation du pourcentage de contenu recyclé dans nos emballages primaires en PET²⁴.</p>
③	Recyclabilité	<p>Amélioration de la recyclabilité de nos emballages primaires et secondaires conformément aux meilleures pratiques prescrites par les <i>Golden Design Rules</i> et celles de l'Association des recycleurs de plastiques (<i>Association of plastic recyclers, « APR »</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Canada, changement de la colle thermofusible sur certains de nos emballages par une colle soluble à pH alcalin, qui facilite la séparation des étiquettes lors du processus de recyclage. • Aux États-Unis, retrait de la majorité des bouchons de couleur noire et changement de certains manchons vers une option qui respecte les lignes directrices de l'APR.

Priorités 2025

①	②	③	④
Bâtir la seconde phase de notre stratégie et de nos objectifs en matière d'emballages durables.	Poursuivre l'introduction de contenu recyclé dans nos emballages primaires en PET afin d'atteindre une moyenne de 20 % sur nos lignes de production d'ici la fin de l'année 2025.	Poursuivre le dialogue entamé avec nos fournisseurs d'emballages pour accélérer l'introduction de résines et de fibres recyclées dans nos emballages primaires, notamment par la participation à certains projets d'innovation.	Poursuivre nos initiatives pour trouver des solutions de rechange à la paille et aux emballages non recyclables ou difficiles à recycler.

²³ Le procédé des nouvelles lignes est optimisé, ce qui permet de réduire la largeur et l'épaisseur de la pellicule qui sert à emballer les paquets de 8 et de 10 boîtes de boissons de 200 ml.

²⁴ Données basées sur les volumes d'achat durant l'exercice 2024 pour l'ensemble de nos marques propres et marques privées.

Progression annuelle vers nos objectifs²⁵

	2022	2023	2024		Objectifs 2025 ²⁶
Pourcentage des composantes de nos emballages primaires et secondaires ²⁷ qui sont recyclables ²⁸	99,3 % ²⁹	99,6 %	99,6 %	>	100 % en production
Pourcentage de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages primaires prioritaires ³⁰	8,7 % ³¹	9 % ³¹	10,9 %	>	15 % ³² en production
Pourcentage de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages en PET	3 %	4,9 %	7,9 %	>	20 % ³³ en production
Pourcentage de pailles en carton sur nos produits de marque propre	17 %	29 %	45 %	>	100 % en plus de trouver des solutions de rechange à la paille

²⁵ Données historiques de contenu recyclé basées sur les volumes d'achat durant l'exercice visé. Le calcul des pourcentages de recyclabilité et de contenu recyclé repose sur le poids des emballages. Nous utilisons les moyennes annuelles de contenu recyclé évaluées par nos fournisseurs et nos volumes d'achats annuels de granules en PET recyclées et vierges. Les pourcentages de pailles de carton sont basés sur les ventes de produits de marques propres au Canada et aux États-Unis durant l'exercice.

²⁶ Nos objectifs de recyclabilité et de contenu recyclé sont basés sur les volumes de production au mois de décembre 2025 (et non sur les volumes d'achat annuels) afin de mieux refléter notre situation à la fin de l'année 2025. À des fins de comparaison avec les années précédentes, nous divulguons chaque année le pourcentage moyen de contenu recyclé en fonction des volumes d'achat annuels.

²⁷ L'emballage primaire est directement en contact avec le produit et généralement destiné au consommateur final. L'emballage secondaire contient plusieurs emballages primaires, pour offrir une protection additionnelle et faciliter le transport.

²⁸ Un emballage est défini comme recyclable s'il peut être détourné du flux de déchets par le biais de procédés et de programmes disponibles et peut être collecté, traité et réutilisé sous forme de matières premières.

²⁹ Cette donnée a été ajustée rétroactivement dans le cadre du processus de validation des données.

³⁰ Nos emballages primaires prioritaires sont : le PET, le carton multicouche, le verre et l'aluminium.

³¹ Cette donnée a été ajustée rétroactivement dans le cadre du processus de validation des données.

³² Cet objectif a été réduit de 20 % à 15 % afin de mieux refléter le contexte dans lequel nous évoluons.

³³ Cet objectif a été réduit de 50 % à 20 % afin de mieux refléter le contexte dans lequel nous évoluons.

2

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance des changements climatiques et l'urgence collective d'agir. La réduction de notre empreinte carbone est l'une de nos priorités. Les changements climatiques affectent et continueront d'affecter l'ensemble des composantes de notre entreprise, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la production et la distribution de nos produits. En ce sens, nous supportons nos parties prenantes qui requièrent une transparence accrue et davantage d'actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Notre approche

L'obtention de données fiables et rigoureuses est le point d'ancrage de notre stratégie de réduction de nos émissions de GES. Nous misons sur l'expertise externe pour nous soutenir dans l'amélioration continue de nos processus de collecte et de validation des données. Nous accordons une grande importance à la reddition de comptes et à la transparence envers nos parties prenantes. Notre priorité est d'établir et de maintenir une stratégie de réduction qui demeure crédible.

Nous misons sur la collaboration d'un groupe de travail consacré à la gestion des émissions de GES de **portée 1 et 2** et à l'élaboration et au déploiement de plans d'action concrets. Dans ce contexte, nous collaborons avec nos équipes d'opérations afin d'améliorer notre efficacité énergétique, de réduire notre utilisation de gaz naturel et de développer des plans pour favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

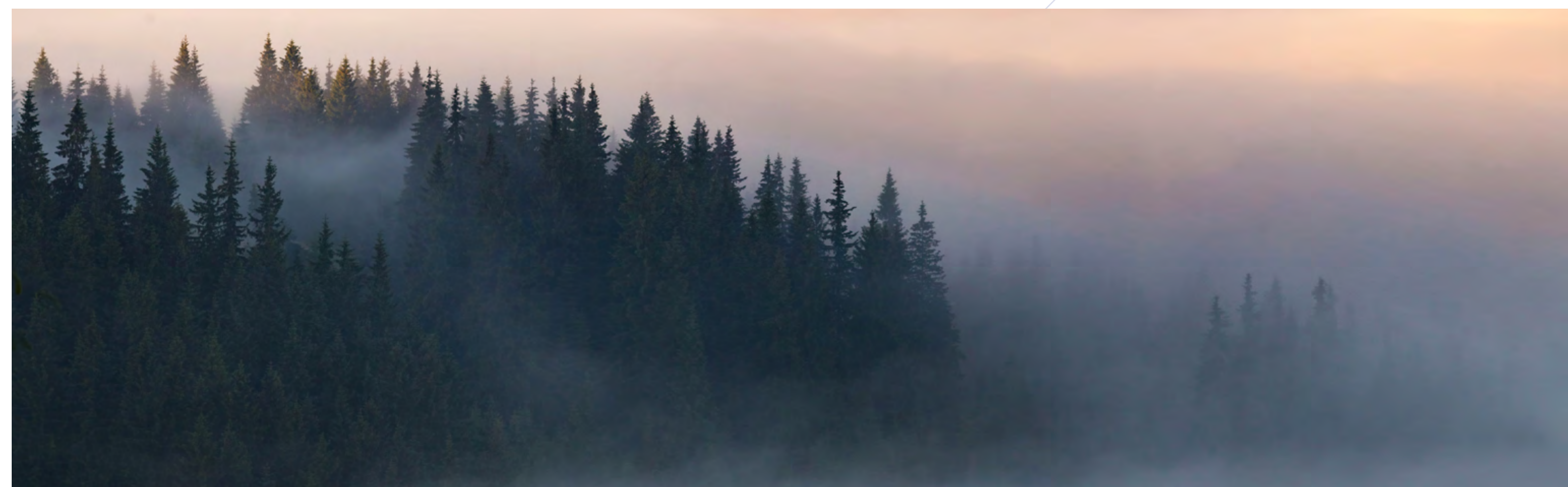
Pour nos émissions de **portée 3**, nous collaborons avec plusieurs parties prenantes

à l'interne, particulièrement nos équipes d'approvisionnement, de logistique du transport et nos équipes de direction.

En 2023, nous confirmons notre engagement de soumettre des objectifs de réduction des GES fondés sur la science à la Science Based Target initiative (SBTi) pour approbation, au plus tard en 2025. Les deux dernières années nous ont permis d'améliorer notre compréhension des sources les plus importantes d'émissions dans notre chaîne de valeur ainsi que des leviers d'actions les plus porteurs de réduction. La cible de réduction exigée par la SBTi pour les secteurs de la foresterie, de la gestion de sols et de l'agriculture (FLAG) représente notre défi principal. Étant donné que les secteurs d'activités principaux de notre chaîne d'approvisionnement sont considérés comme faibles en carbone, comparativement à d'autres secteurs, il existe peu de leviers de réduction établis et suffisamment significatifs pour permettre l'atteinte des réductions exigées par la SBTi. De plus, nous constatons que les

engagements de nos fournisseurs sont souvent indisponibles publiquement, inexistantes, ou insuffisantes en matière d'ambition par rapport aux exigences de la SBTi. Étant donné que l'atteinte des objectifs de réduction dépend en grande partie des actions des entreprises en amont de notre chaîne de valeur, nous souhaitons mieux comprendre les meilleures pratiques pour engager nos différentes parties prenantes. Par conséquent, nous avons décidé de ne pas soumettre nos objectifs à l'approbation de la SBTi.

Notre approche demeure sérieuse et ancrée dans des pratiques de réduction reconnues : nous avons eu recours à des méthodologies de calcul rigoureuses, nous avons priorisé les actions à impact direct pour l'établissement de nos cibles et avons fixé une cible pour nos émissions de portée 3, là où notre impact est le plus important. Nous continuerons à déployer des efforts tangibles en vue d'élargir la portée de nos actions, et tendre vers l'arrimage le plus près possible des exigences de la science.



Émissions de portée 1 et 2

Nos émissions de portée 1 et 2 réfèrent aux émissions directes et indirectes liées à nos processus de production. Les émissions de portée 1 couvrent principalement les émissions directes issues de la combustion de gaz naturel sur nos sites de production, particulièrement pour la production de chaleur et de vapeur et pour nos systèmes de chauffage et autres équipements industriels. Les émissions de portée 2, quant à elles, incluent principalement les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, utilisée pour alimenter nos installations. Ces deux catégories sont au cœur de nos efforts pour réduire notre empreinte carbone et améliorer la durabilité de nos opérations.

En 2024, nous avons entamé une réévaluation préliminaire de nos opérations et processus, accompagnée de la réalisation d'audits énergétiques dans certaines usines, afin de déterminer quels seraient les leviers d'actions susceptibles de contribuer à la réduction de nos émissions.

Cette évaluation nous a permis d'établir un objectif de réduction qui est réaliste et repose sur des leviers d'actions concrets :

D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 de 20 %, en absolue, par rapport à nos émissions de 2022.

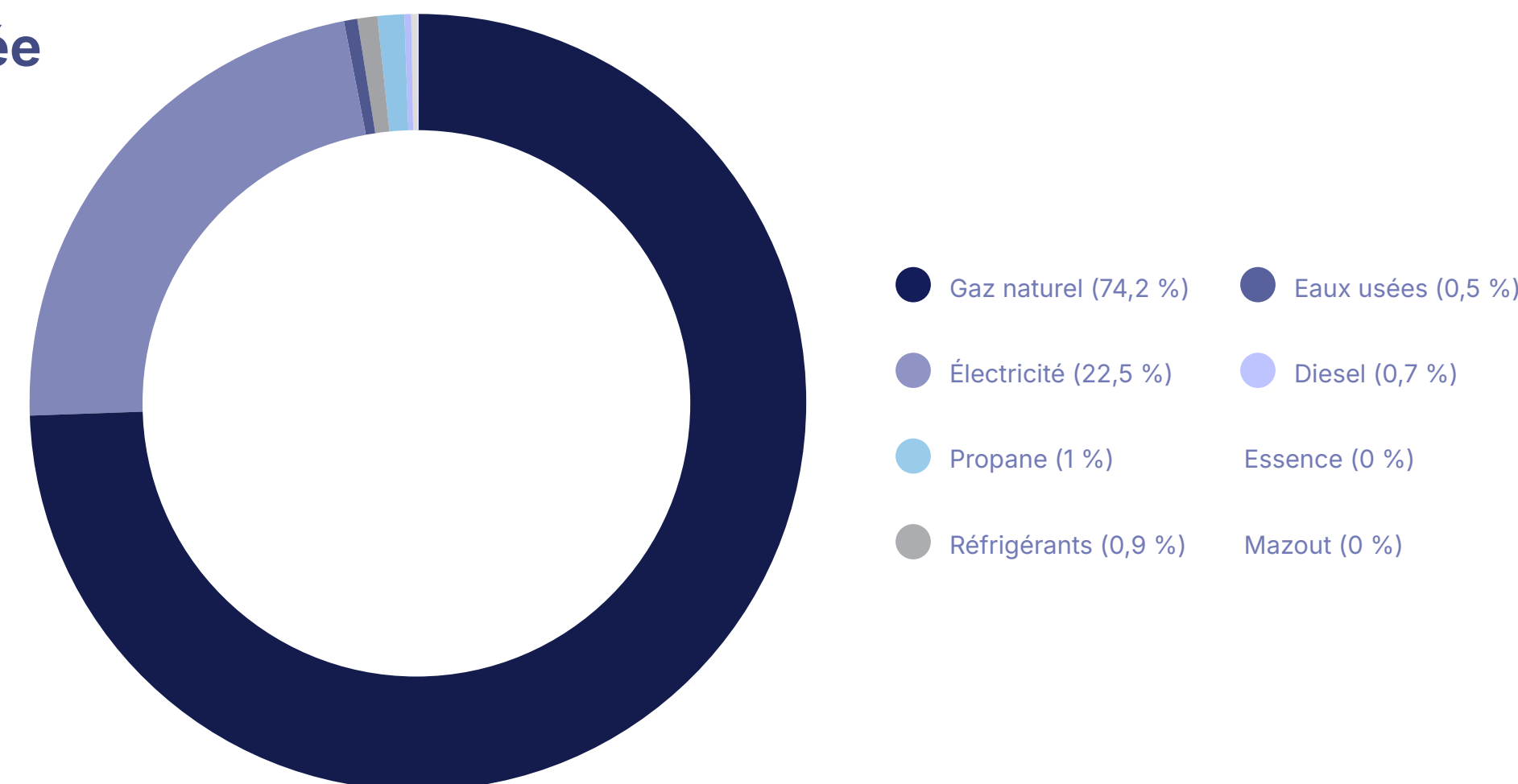
Notre plan de réduction à l'égard de nos émissions de portée 1 et 2 s'appuie principalement sur des projets en efficacité énergétique, sur la réduction de la consommation en gaz naturel et sur le recours aux énergies renouvelables. En plus de permettre la réduction des GES, ces améliorations ont le potentiel d'améliorer notre efficacité financière en réduisant les coûts liés à la consommation d'énergie.

Sur la base des audits énergétiques effectués en 2024, nous avons identifié des projets concrets tels que l'optimisation de nos procédés et de nos systèmes de gestion thermique et climatique pour améliorer la récupération de chaleur et diminuer les pertes.

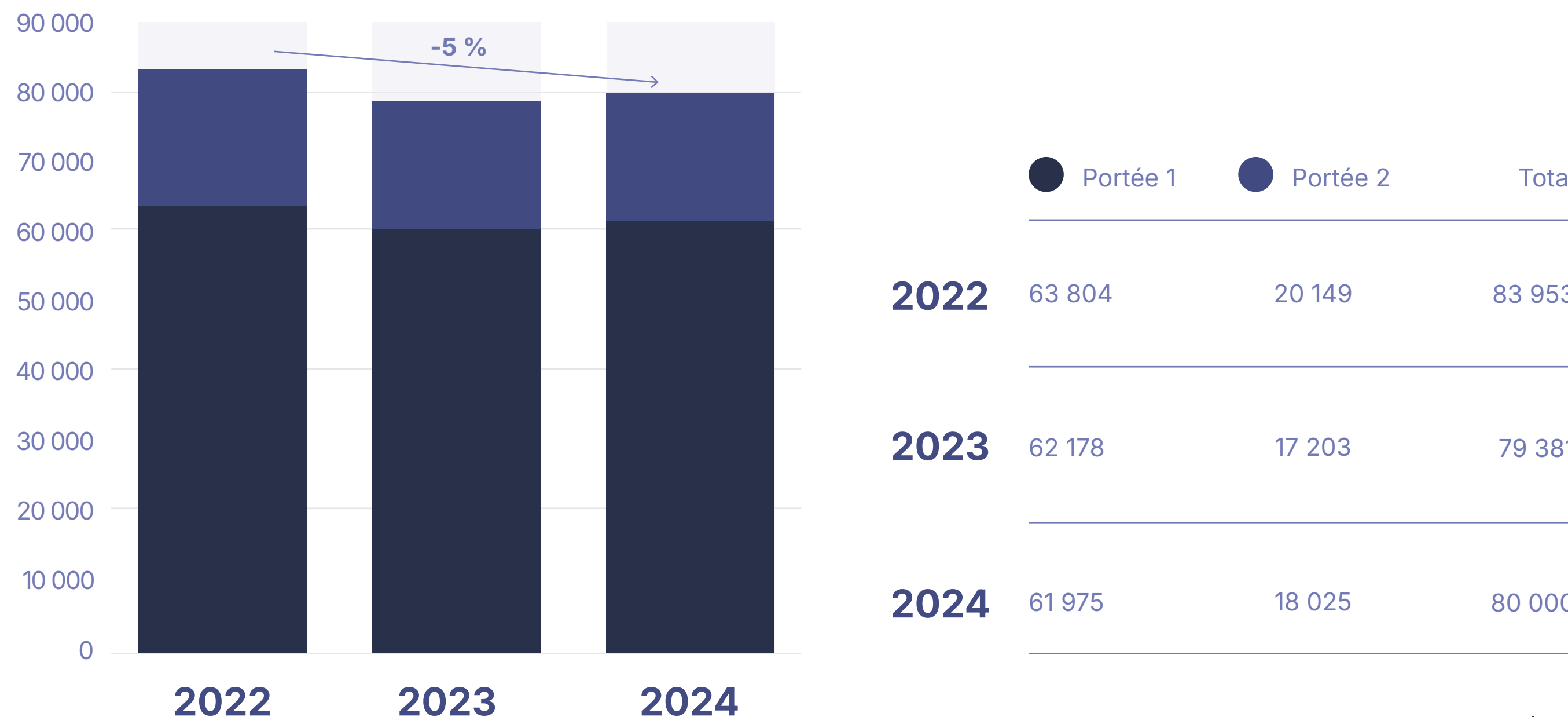
³⁴ Le graphique présente les GES de portée 1 et 2 de nos principales filiales en exploitation, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (*location-based*).

³⁵ Les données de 2022 et de 2023 ont été ajustées dans le cadre du processus habituel de validation et pour y inclure rétroactivement les données relatives à notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024. Les données 2024 comprennent les données de notre usine de Boardman.

Émissions 2024 de portée 1 et 2 par source³⁴



Émissions de portée 1 et 2 en tonnes métriques CO₂ eq.³⁵



Données³⁶

	2023	2024
Consommation totale d'énergie ³⁷	1,7 million de GJ ³⁸	1,7 million de GJ
Énergie provenant du réseau électrique ³⁹	30 % ³⁸	31 %
Énergie provenant de sources renouvelables ⁴⁰	21 % ³⁸	20 %

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des expert(e)s externes. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

³⁶ Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

³⁷ La consommation totale d'énergie inclut toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris la consommation de carburant de notre flotte de véhicules.

³⁸ Cette donnée a été ajustée rétroactivement pour inclure notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024.

³⁹ Le pourcentage de l'énergie consommée provenant du réseau électrique est calculé en divisant la consommation d'électricité achetée sur le réseau par la consommation totale d'énergie.

⁴⁰ Le pourcentage d'énergie renouvelable considère toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, y compris l'électricité de source renouvelable comprise dans le portefeuille énergétique. L'énergie renouvelable est l'énergie dérivée de processus naturels qui sont reconstitués à un rythme égal ou plus rapide que le taux auquel ils sont consommés; ces ressources comprennent la géothermie, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la biomasse.

Émissions de portée 3

En 2024, nous avons établi le premier inventaire de nos émissions de portée 3, afin de comprendre plus concrètement notre impact au-delà de nos propres opérations⁴¹. Pour ce faire, nous avons suivi les lignes directrices reconnues du GHG Protocol (protocole des gaz à effet de serre)⁴².

Les émissions de portée 3 englobent l'ensemble des émissions indirectes générées en amont et en aval de nos activités. Pour cette première analyse, nous avons évalué l'ensemble des catégories d'émissions afin de repérer les plus importantes parmi les 15 catégories définies par le GHG Protocol pour notre secteur d'activité.

Nous avons utilisé les meilleures données disponibles et reconnaissons que la précision et l'exactitude des résultats dépend de la qualité des données collectées. C'est pourquoi nous nous engageons à augmenter leur fiabilité à travers une amélioration continue de nos processus de collecte et une collaboration renforcée avec nos parties prenantes.

Nous avons déterminé les émissions de notre chaîne d'approvisionnement, notamment celles liées aux forêts, aux terres et à l'agriculture (traduction de l'anglais « Forest, Land and Agriculture » [FLAG]), c'est-à-dire aux activités de foresterie, d'utilisation et de transformation des terres, et d'agriculture, qui ont lieu en amont de nos propres opérations, par exemple pour la production des oranges et des pommes utilisées dans nos boissons.

Pour plus d'information sur notre méthodologie de calcul des émissions de portée 3, se référer à l'annexe méthodologique dans le présent rapport.

⁴¹ Ce premier inventaire a été commencé en 2023, à partir des données 2022 (notre période de référence est du 1er janvier au 31 décembre 2022).

⁴² GHG Protocol - Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard.

Faits saillants

L'évaluation de notre empreinte carbone a révélé que les émissions de portée 3 représentaient plus de 90 % de nos émissions totales de GES, plus précisément :

- **Les achats de biens et services (catégorie 1)** constituent plus de 60 % de nos émissions de portée 3, reflétant l'impact de notre approvisionnement en matières premières et en ingrédients, notamment nos achats de fruits et concentrés de fruits, de sucre et d'emballages.
- **Le transport** de nos approvisionnements en matières premières vers nos usines et de nos produits vers notre clientèle et jusqu'aux consommateurs et consommatrices (**catégories 4 et 9**) représente 25 % de nos émissions de portée 3, démontrant l'influence de la logistique dans notre inventaire.

D'autres catégories (telles que les déplacements d'affaires ou les trajets domicile-travail des employés), bien que moins significatives, ont également été analysées pour assurer une vision globale de notre empreinte, permettant l'identification de leviers d'action.

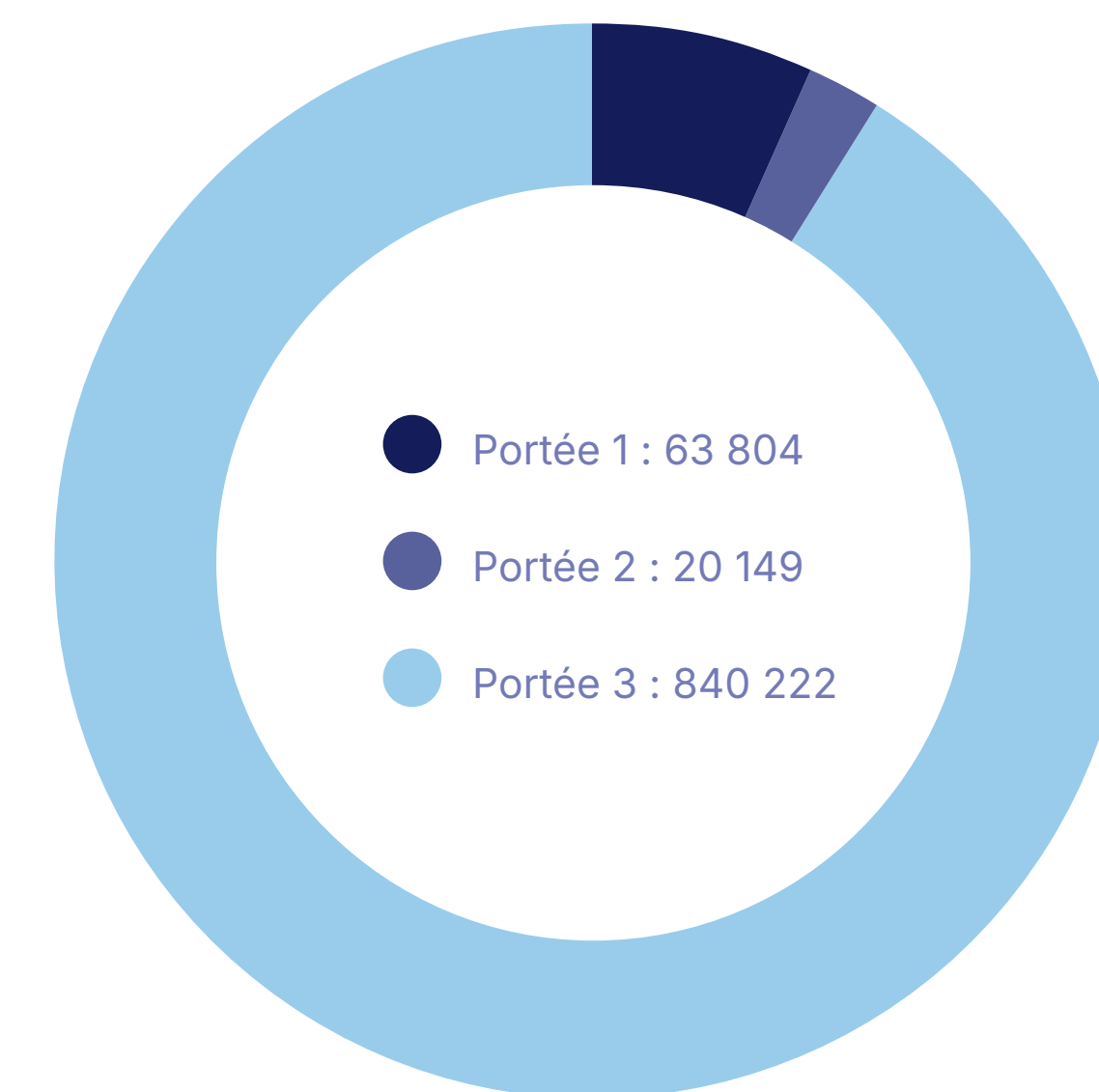
Cet inventaire nous a permis de déterminer nos chantiers d'actions prioritaires pour guider notre stratégie de décarbonation préliminaire :

- **Optimisation de notre approvisionnement** : Nous explorons présentement les avenues possibles pour réduire l'impact lié à nos achats de fruits, de concentrés, de sucre et d'emballages (pour plus d'information sur nos ambitions en matière d'emballage, se référer à la section « Améliorer la durabilité de nos emballages » du présent rapport).
- **Amélioration des transports et de la logistique** : En plus de nos efforts d'optimisation, nous planifions étudier les solutions de rechange pour un transport plus durable et encourager nos partenaires à adopter des solutions à faible émission de carbone.
- **Dialogue et collaboration avec les fournisseurs** : La collaboration avec nos fournisseurs et leur engagement sont essentiels pour atteindre nos ambitions. Nous allons ouvrir le dialogue afin de comprendre leurs démarches en lien avec le climat, dans l'objectif d'obtenir des données plus précises à utiliser dans notre inventaire.

Cette évaluation préliminaire nous a permis d'établir un objectif de réduction réaliste et supporté par des leviers d'action concrets :

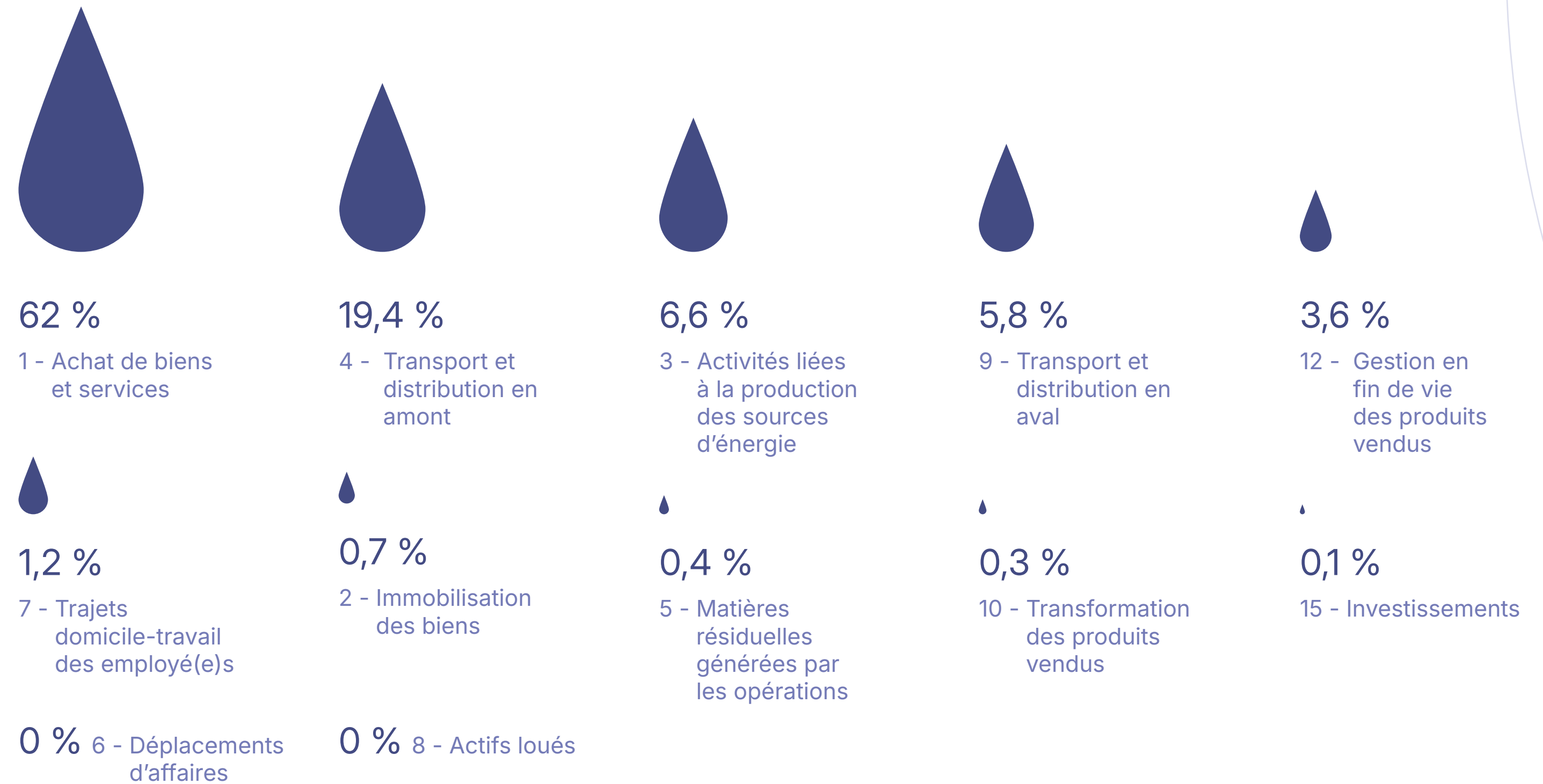
D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3 de 20 %, en intensité, par rapport à nos émissions de 2022.

Répartition de nos émissions par portée en tonnes CO₂ eq. (2022)



Émissions de portée 3 par catégorie⁴³

(année de référence 2022)



Sous-catégories d'émissions pour la catégorie 1 – Achats de biens et services (année de référence 2022)



⁴³ Les catégories 11 (Utilisation des produits vendus), 13 (Actifs mis en location) et 14 (Franchises) sont exclues, car elles ne sont pas applicables à notre contexte.

Réalisations 2024

①	Inventaire	Réalisation de notre premier inventaire d'émissions de portée 3 et élaboration de nos plans d'action et leviers de décarbonation préliminaires.
②	Cibles	Confirmation de nos cibles de réduction à l'égard de nos émissions de portée 1, 2 et 3.
③	Qualité des données	Modernisation de notre outil de calcul de GES améliorant l'exhaustivité et la qualité de nos données.
④	Audits	Réalisation d'audits par des experts et expertes en efficacité énergétique pour nos deux usines de boissons et nos deux usines d'aliments au Québec. Les audits ont mené à l'installation de systèmes de mesurage énergétique et à l'identification de plusieurs projets ayant le potentiel de réduire considérablement notre consommation de gaz naturel.
⑤	Modernisation d'équipements	<p>Annonce de la construction d'une nouvelle usine au New Jersey et inauguration d'une nouvelle ligne de jus aseptique en Caroline du Nord, des investissements permettant de moderniser nos procédés et d'améliorer notre efficacité énergétique.</p> <p>Remplacement de chaudières dans notre usine de concentrés à Wapato, dans l'État de Washington, ayant contribué à une réduction moyenne de 18 % de l'intensité des GES de l'usine.</p> <p>Installation à notre usine de Boisbriand au Québec d'un nouveau système de purge pour l'échangeur de l'autoclave et d'une nouvelle ligne de condensat, ayant contribué à une réduction moyenne de 16 % de l'intensité des GES de l'usine.</p>

Priorités 2025

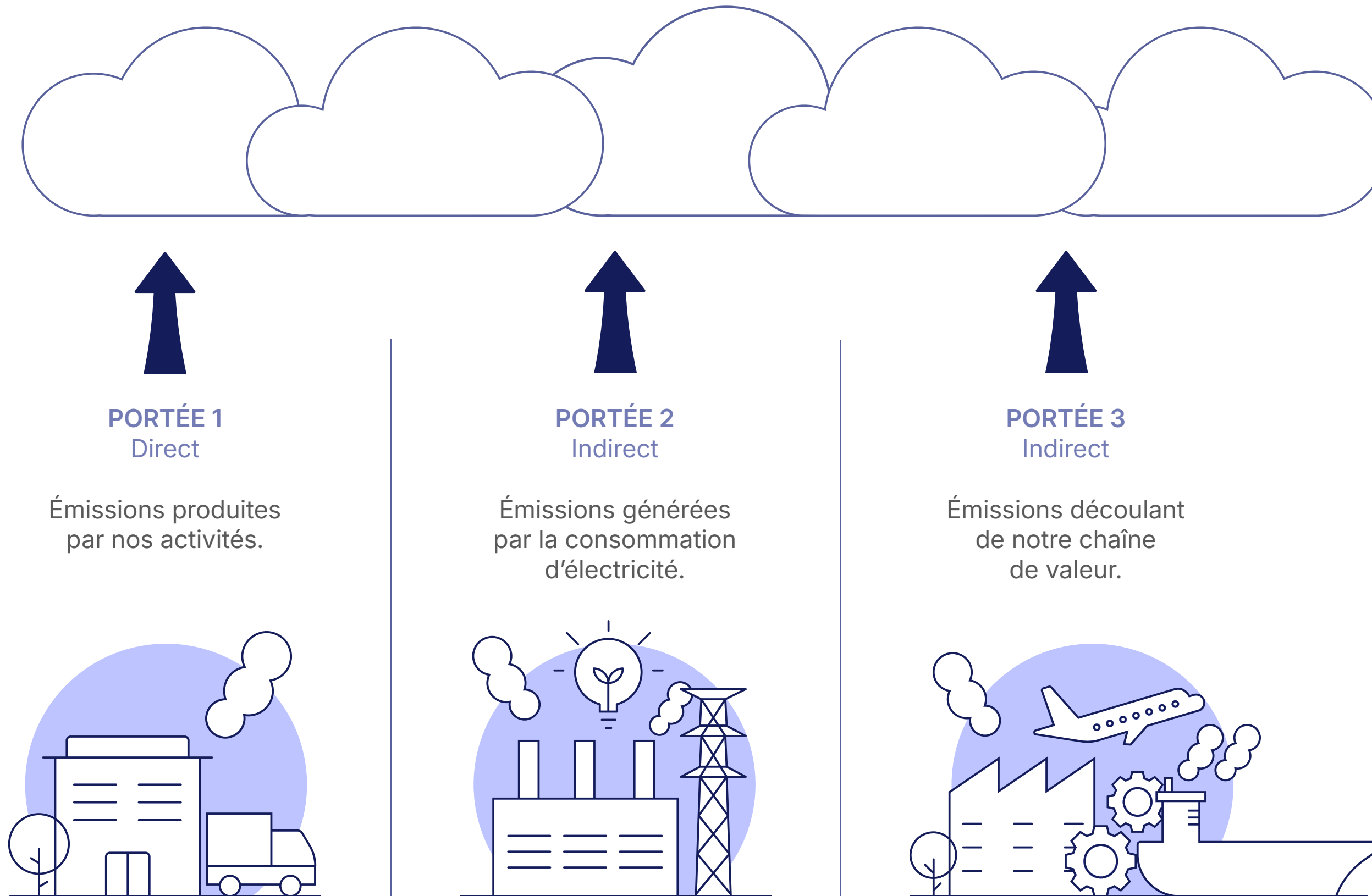
①	Poursuivre l'amélioration de nos processus de collecte de données et de notre méthodologie de calcul sur la base de recommandations d'expertise externe.	②	Établir un plan de décarbonation.	③	<p>Pour nos émissions de portée 1 et 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer la réalisation d'audits en efficacité énergétique. Commencer la réalisation de projets en efficacité énergétique. Repérer des initiatives permettant d'accroître la part des énergies renouvelables dans nos opérations, notamment en explorant différentes occasions offertes par les mécanismes de marché disponibles. 	④	<p>Pour nos émissions de portée 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer le repérage continu des projets susceptibles de contribuer à la réduction de nos émissions. Assurer un suivi rigoureux de nos émissions de portée 3 et publier nos avancées. Mettre en place un cadre de collaboration structuré avec nos fournisseurs permettant une collecte de données plus approfondie.
---	--	---	-----------------------------------	---	--	---	--

Objectif 2030

D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 de 20 %, en absolue, par rapport à nos émissions de 2022.

Objectif 2030

D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3 de 20 %, en intensité, par rapport à nos émissions de 2022.



3

Préserver l'eau

Pourquoi est-ce important pour nous?

La qualité et la disponibilité de l'eau potable sont des enjeux mondiaux qui touchent plusieurs composantes de notre chaîne de valeur, de la culture de nos matières premières jusqu'à leur transformation. En plus d'être un ingrédient important dans nos produits, nous utilisons l'eau à des fins d'assainissement de nos équipements et des surfaces de production, pour assurer des normes d'hygiène strictes et éviter la contamination croisée. Nous utilisons également la vapeur générée par l'eau pour la stérilisation des produits alimentaires, pour préserver leur qualité nutritionnelle et organoleptique et prolonger leur durée de vie.



Avec la multiplication et l'intensification des événements causés par les changements climatiques, comme les sécheresses, les inondations ou les tempêtes, nous reconnaissons l'importance de fonder notre stratégie sur un plan concret afin de gérer le risque lié à la qualité et à la disponibilité de l'eau.

Notre approche

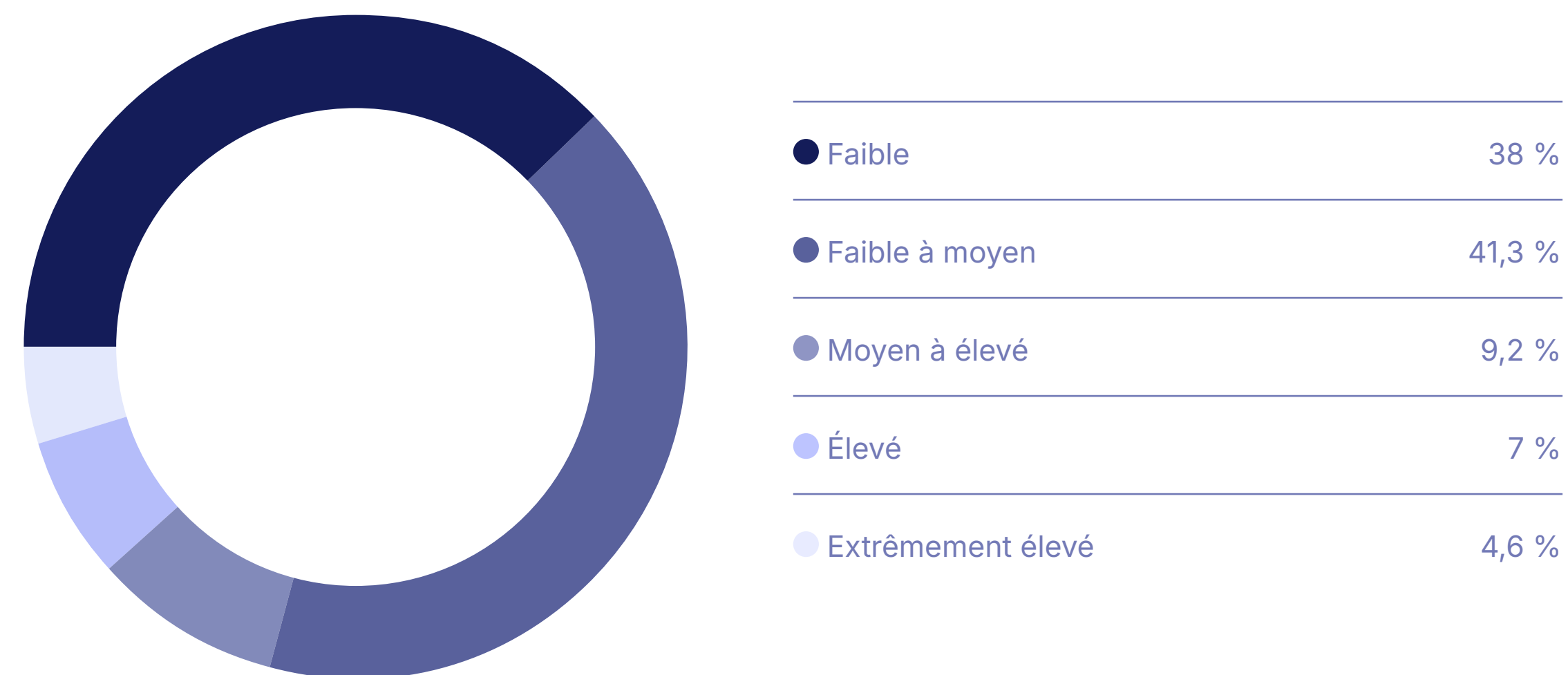
La première étape de notre plan consiste à s'assurer que la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes soit réduite le plus possible. Pour y arriver, le groupe de travail Gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils veillent à suivre l'évolution des données et le déploiement de nos plans d'action.

Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important. Nous concentrons nos efforts à la recherche de solutions durables, tout en misant sur la sensibilisation et la formation de notre personnel.

Données

	2023	2024
Eau prélevée ⁴⁴	3,3 millions de mètres cubes	3,2 millions de mètres cubes
Eau prélevée à partir de régions exposées à un stress hydrique élevé ⁴⁵	7 %	7 %
Eau prélevée à partir de régions exposées à un stress hydrique extrêmement élevé ⁴⁵	4,2 %	4,6 %

Pourcentage de l'eau prélevée par nos usines selon leur niveau de stress hydrique régional⁴⁵



Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

⁴⁴ La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, incluant celle utilisée à titre d'ingrédients dans les produits. Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

⁴⁵ Source : World Resources Institute (WRI) Water Risk Atlas tool, Aqueduct. Notre usine de Boardman en Ohio, acquise en 2024, est comprise dans ces données.

Progression annuelle vers nos objectifs

Réalisations 2024

Priorités 2025

	2022	2023	2024		Objectifs 2026
Moyenne d'eau prélevée par nos usines de boissons	2,2 L/L	2,3 L/L ⁴⁶	2,15 L/L	>	2 L/L
Moyenne d'eau prélevée par nos usines d'aliments ⁴⁷	7 L/kg	6,4 L/kg	5,4 L/kg	>	6 L/kg

①	Réduction du ratio d'eau prélevée	Le ratio d'eau prélevée dans nos usines d'aliments du Québec est passé à 5,4 L/kg, soit 14 % de moins qu'en 2023, atteignant ainsi notre objectif de 2026. Cette réduction a été possible notamment grâce à un nouveau système de refroidissement de l'eau ainsi qu'à un projet de récupération et de réutilisation des condensats.
②	Amélioration d'équipements	Amélioration des pasteurisateurs dans notre usine de Kelowna en Colombie-Britannique ayant permis de réduire de 20 % la quantité d'eau prélevée par l'usine.
③	Nouvelle ligne de production	Installation d'une nouvelle ligne de production de jus aseptique à portion individuelle dans notre usine d'Hendersonville en Caroline du Nord, un choix technologique permettant de prélever moins d'eau lors de la production comparativement à une ligne à remplissage à chaud.

①	Continuer à déployer nos plans d'action prioritaires et en mesurer l'impact sur la quantité d'eau prélevée.	②	Poursuivre notre évaluation des risques liés à l'eau dans nos opérations directes et dans notre chaîne d'approvisionnement.
---	---	---	---

⁴⁶ Donnée ajustée rétroactivement suivant la correction d'une erreur de calcul dans une de nos usines (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 2,2).

⁴⁷ Aux fins de cet objectif, « usines d'aliments » excluent notre usine située à Boardman en Ohio, acquise en 2024.

4

Réduire nos matières résiduelles



Pourquoi est-ce important pour nous?

La gestion des matières résiduelles constitue une préoccupation importante dans le secteur de la transformation alimentaire. L'assonade génère des déchets organiques, tels que la pulpe de fruits, et des déchets inorganiques, tels que des emballages tertiaires utilisés pour le transport de nos matières premières. Une gestion efficace de nos matières résiduelles permet non seulement d'améliorer notre impact environnemental, mais également de réduire les coûts liés à leur élimination.

Notre approche

Notre stratégie est guidée par l'importance de créer une culture zéro déchet, qui prône la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage. Nous misons sur l'engagement de nos employés et employées, le développement de nouveaux partenariats avec des recycleurs locaux et la mise en place de projets d'innovation. Nos efforts sont appuyés par le groupe de travail Matières résiduelles et circularité dédié à l'analyse de nos matières résiduelles, à la détermination des enjeux prioritaires et à l'élaboration de plans d'action ciblés.

À l'aide du groupe de travail, qui comprend un représentant de chacune de nos usines en Amérique du Nord, nous continuons à mettre en commun les défis rencontrés dans chaque usine et à trouver des pistes de solutions pour réduire les matières que nous envoyons à l'enfouissement. Nous concentrons nos efforts sur la recherche de solutions pour les matières problématiques communes à plusieurs de nos usines, comme les sacs aseptiques multicouches assurant le transport de matières premières, les emballages de verre et de carton multicouche rejetés en production, les plastiques mixtes et souples qui sont difficilement recyclables et les équipements de protection individuels.

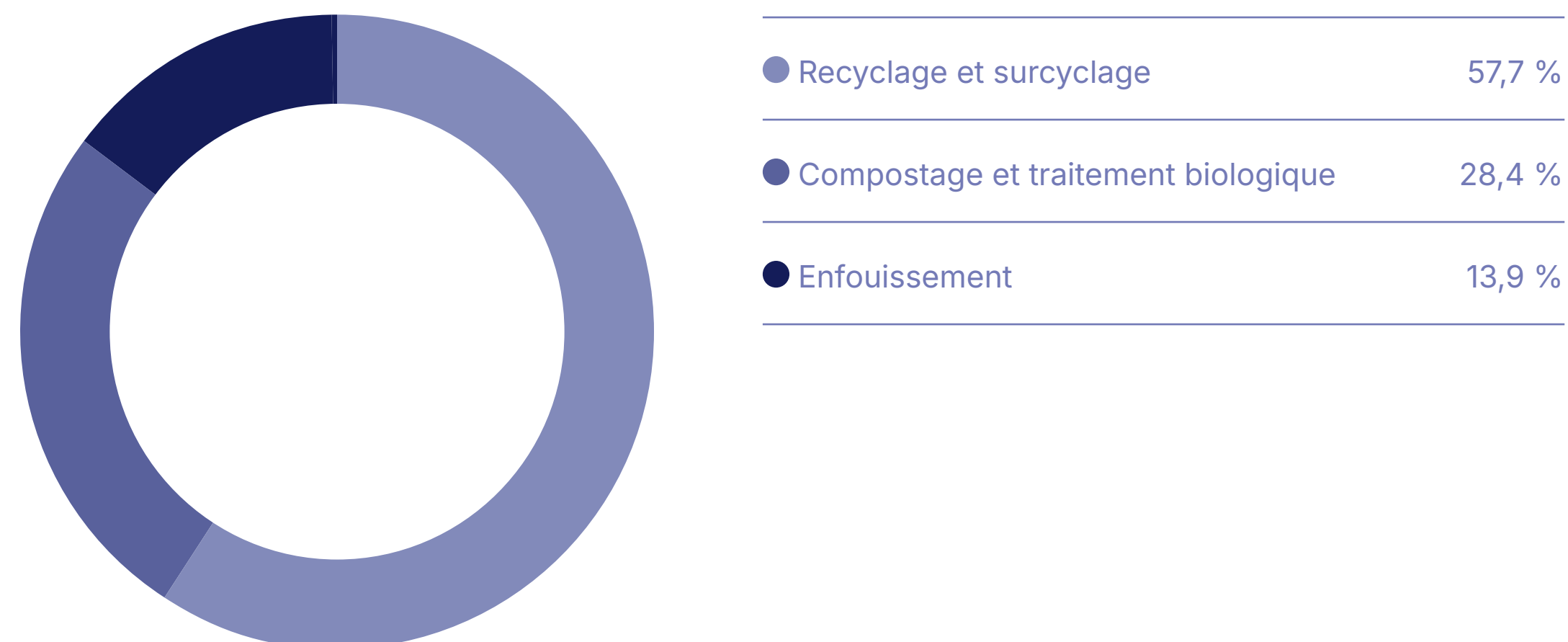
Données⁴⁸

	2023	2024
Matières résiduelles totales	39 828 tonnes métriques	41 881 tonnes métriques
Matières résiduelles envoyées à l'enfouissement	5 536 tonnes métriques	5 815 tonnes métriques
Taux de détournement de l'enfouissement	86,1 %	86,1 %

Fait saillant

100 % de nos matières résiduelles organiques générées par la transformation de fruits sont détournées de l'enfouissement. Cela représente environ **28 832 tonnes métriques**, soit **69 %** de nos matières résiduelles totales.

Répartition de nos matières résiduelles par destination



Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

⁴⁸ Les quantités en poids ont été obtenues des factures et rapports de nos fournisseurs de gestion de matières résiduelles. Lorsque les poids n'étaient pas disponibles, des extrapolations, des estimations et des conversions ont été effectuées à partir des meilleures données primaires disponibles. Les matières résiduelles dangereuses ainsi que les boues issues du traitement des eaux usées sont exclues de ces données.

Réalisation 2024

Priorités 2025

①

Groupe de travail

Mise sur pied d'un nouveau groupe de travail élargi, comprenant un représentant de chacune de nos usines en Amérique du Nord.

①

Améliorer notre feuille de route en poursuivant la recherche de solutions pour réduire à la source et valoriser les matières destinées à l'enfouissement.

②

Optimiser notre gouvernance et nos processus de collecte de données afin de mieux suivre nos progrès.

Objectif 2030

Éliminer toutes nos matières résiduelles provenant de nos usines et présentement envoyées dans les sites d'enfouissement.



Pilier 4

Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Améliorer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement en intégrant dans notre stratégie les risques sociaux, éthiques et environnementaux.



Pourquoi est-ce important pour nous?

Nous reconnaissons l'importance que notre chaîne d'approvisionnement soit le reflet de notre culture d'entreprise et des valeurs et comportements que nous prônons. Comme nos intrants proviennent d'un réseau de fournisseurs situés à travers le monde, nous sommes conscients qu'une portion importante de notre empreinte et de nos risques se situe en amont de nos activités directes. La durabilité de notre chaîne d'approvisionnement représente une des pierres angulaires de notre approche en gestion des risques.

Notre approche

Nous priorisons la mise en place d'une stratégie globale qui intègre la gestion des risques et une méthodologie rigoureuse d'évaluation des composantes sociales, éthiques et environnementales.

Notre stratégie consiste à déterminer les risques, à effectuer des audits ou des vérifications additionnelles chez nos fournisseurs à plus haut risque et à collaborer avec eux pour améliorer continuellement leurs performances sociales, éthiques et environnementales. Pour déployer notre stratégie, nous misons sur le soutien d'une structure de gouvernance qui inclut notamment le groupe de travail Chaîne d'approvisionnement durable et celui sur le travail forcé et le travail des enfants.

En 2024, nous avons concentré nos efforts sur les risques auxquels notre chaîne d'approvisionnement est assujettie. Nous avons évalué les risques sociaux (conditions de travail et normes de santé et sécurité), éthiques et environnementaux inhérents en considérant des données reconnues sur le marché, en fonction du pays d'origine des fournisseurs ainsi que leur secteur d'activité. L'analyse a ensuite été complétée par les données spécifiques aux fournisseurs, lorsque disponibles. Cet exercice nous a permis d'améliorer graduellement notre compréhension des risques associés à nos fournisseurs d'ingrédients et d'emballages et de définir nos actions prioritaires.

En 2025, nous allons accentuer nos efforts pour intégrer davantage de fournisseurs sur notre plateforme tout en poursuivant la collecte et l'analyse des données spécifiques sur les pratiques de nos fournisseurs à l'égard de chaque facteur de risque.



Réalisations 2024

①	Données	<p>Poursuite de notre collecte de données à l'égard de nos fournisseurs d'ingrédients et d'emballages.</p> <p>Début de l'intégration de nos fournisseurs sur notre plateforme d'évaluation.</p>
②	Code de conduite	<p>Nouvelle exigence que nos fournisseurs, actuels et nouveaux, passent en revue et signent le Code de conduite à l'intention des fournisseurs, qui comprend notamment des dispositions spécifiques au travail forcé et au travail des enfants.</p>
③	Formation	<p>Formation offerte à des fonctions clés de l'organisation au sujet de la considération des droits de la personne dans les pratiques d'approvisionnement et sur les normes législatives en matière d'esclavage moderne.</p>

Priorités 2025

①	<p>Poursuivre l'intégration de nos fournisseurs sur notre plateforme d'évaluation, en concentrant nos efforts sur les fournisseurs à risque inhérent élevé et sur ceux ayant une importance stratégique pour nos activités.</p>	②	<p>Poursuivre l'évaluation des documents fournis par nos fournisseurs sur la plateforme, notamment, lorsque cela s'applique, leur rapport d'audit.</p>	③	<p>Poursuivre le déploiement de notre approche pour les fournisseurs considérés à risque élevé, notamment en exigeant la tenue d'audits à fréquence régulière.</p>	④	<p>Continuer l'élaboration de notre stratégie à moyen et à long terme, notamment en ce qui concerne les mesures de mitigation des risques ainsi que l'approche à privilégier pour nos fournisseurs des régions à risque moyen.</p>
---	---	---	--	---	--	---	--

Index SASB

Cet index est publié par Industries Lassonde inc. (ci-appelé « Lassonde ») conformément aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Nous avons retenu les deux normes SASB sectorielles qui reflètent le mieux nos activités : Aliments transformés (FB-PF) et Boissons non alcoolisées (FB-NB). Dans l'optique d'une transparence rehaussée, nous nous basons sur ces deux normes pour divulguer les résultats de nos métriques en matière de durabilité. Lorsque certaines informations ne sont pas divulguées de manière conforme aux référentiels retenus, à l'aide des définitions ci-dessous, nous indiquons :

- **Divulguée** : L'information est divulguée telle qu'elle est prescrite par la base de référence.
- **Divulgate alternative** : La métrique divulguée est en partie conforme aux paramètres prescrits par la base de référence, ou de l'information qualitative sur le même sujet est divulguée.
- **Non divulguée** : Aucune métrique ni information n'est divulguée sur le sujet.

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Gestion des carburants de la flotte	Carburant de la flotte consommé	FB-NB-110a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Compris dans la gestion de l'énergie (FB-NB-130a.1), car la consommation de carburants par la flotte de véhicules opérée par Lassonde est incluse dans sa consommation d'énergie opérationnelle.	Section <i>Réduire nos émissions de gaz à effet de serre</i>
	Pourcentage de carburant renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	Pourcentage (%)		
Gestion de l'énergie	Énergie opérationnelle consommée	FB-NB-130a.1 FB-PF-130a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Nous avons consommé 1,7 million de GJ en 2024, incluant la consommation de la flotte sous notre contrôle opérationnel.	Section <i>Réduire nos émissions de gaz à effet de serre</i>
	Pourcentage en électricité du réseau		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	Environ 31 % de l'énergie consommée en 2024 provient de l'électricité du réseau.	
	Pourcentage en énergie renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%), excluant l'électricité du réseau Divulguée : Pourcentage (%), incluant l'électricité du réseau	Environ 20 % de l'énergie consommée en 2024 provient de sources renouvelables, incluant les énergies à partir desquelles l'électricité consommée à partir du réseau a été produite.	
Gestion de l'eau	Total d'eau prélevée	FB-NB-140a.1 FB-PF-140a.1	Divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m ³)	Nous avons prélevé 3,235 millions de mètres cubes (m ³).	Section <i>Préserver l'eau</i>
	Total d'eau consommée		Non-divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m ³)		
	Pourcentage d'eau prélevée et consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé		Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) de l'eau prélevée et consommée Divulguée : Pourcentage (%) de l'eau prélevée	En 2024, 7 % de notre eau prélevée par l'ensemble de nos usines de production se trouve dans des régions à stress hydrique élevé et 4,6 % dans des régions à stress hydrique extrêmement élevé.	
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de quantité et/ou de qualité de l'eau	FB-PF-140a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	FB-NB-140a.2 FB-PF-140a.3	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	La première étape de notre plan consiste à s'assurer que la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes soit réduite le plus possible. Pour y arriver, le groupe de travail Gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils veillent à suivre l'évolution des données et le déploiement de nos plans d'action. Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Santé & Nutrition	Revenus provenant de boissons zéro et à faible teneur en calories	FB-NB-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		Section Favoriser la santé et nutrition
	Revenus provenant de boissons sans sucre ajouté		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus provenant de boissons avec édulcorants artificiels		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés et/ou commercialisés pour promouvoir les propriétés pour la santé et la nutrition	FB-PF-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Discussion sur le processus d'identification et de gestion des produits et des ingrédients associés aux préoccupations en matière de santé et de nutrition chez les consommateurs	FB-NB-260a.2 FB-PF-260a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	Nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition, comme la préférence pour les valeurs nutritionnelles plus élevées et les ingrédients naturels. C'est entre autres ce qui nous guide à développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les alternatives aux édulcorants et colorants artificiels. Pour y arriver, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients et misons sur des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et autres organismes engagés à mettre l'innovation au profit d'une alimentation plus saine.	
Sécurité alimentaire	Taux de non-conformités associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire)	FB-PF-250a.1	Divulguée	Quantitatif	Taux	En 2024, une non-conformité majeure a été soulevée et une moyenne de 3,47 non-conformités mineures par usine a été soulevée lors des audits de la GFSI.	Section Offrir des produits sécuritaires et de qualité
	Taux de mesures correctives associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire) pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	100 % des non-conformités majeures et mineures soulevées en 2024 ont été corrigées.	
	Pourcentage d'ingrédients provenant d'installations de fournisseurs de niveau 1 certifiées dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire reconnu de la GFSI	FB-PF-250a.2	Divulguée alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) du coût total Divulguée : Pourcentage (%) du nombre de fournisseurs d'ingrédients	En 2024, 95,5 % de nos fournisseurs d'ingrédients détiennent des certifications reconnues par la GFSI.	
	Nombre d'avis d'infraction reçu relatif à la sécurité alimentaire	FB-PF-250a.3	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2024, aucune usine de Lassonde n'a reçu un avis d'infraction aux normes de sécurité et de qualité.	
	Pourcentage d'avis corrigé		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)		
	Nombre de rappels émis	FB-PF-250a.4	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2024, aucun rappel n'a été effectué.	
	Quantité totale de produits rappelés		Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (t)		

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Étiquetage des produits et commercialisation	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants	FB-NB-270a.1 FB-PF-270a.1	Divulgation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) Divulguée : Discussion qualitative	Nous nous assurons également de promouvoir de bonnes pratiques de marketing, par une présentation véridique et fondée sur la science des informations relatives à la nutrition et aux bienfaits pour la santé. Nous nous engageons par ailleurs à ne pas minimiser l'importance d'un mode de vie sain et à ne pas encourager ou tolérer la consommation excessive dans le cadre de nos communications publicitaires. Nous appliquons également un cadre strict pour la publicité destinée aux enfants. Notre politique de marketing responsable est disponible sur notre site web.	Section <i>Favoriser la santé et nutrition</i>
	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants pour promouvoir des produits conformes aux recommandations nutritionnelles						
	Revenus des produits étiquetés comme contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	FB-NB-270a.2 FB-PF-270a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés sans OGM		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Nombre d'incidents de non-conformité aux codes de commercialisation et/ou d'étiquetage de l'industrie ou de la réglementation	FB-NB-270a.3 FB-PF-270a.3	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à des pratiques de commercialisation et/ou d'étiquetage	FB-NB-270a.4 FB-PF-270a.4	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence			
Gestion du cycle de vie des emballages	Poids total des emballages		Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (t) pour les emballages primaires et secondaires	En 2024, le poids total de nos emballages primaires et secondaires était de 111 540 tonnes métriques.	Section <i>Améliorer la durabilité de nos emballages</i>
	Pourcentage d'emballages composés de matières recyclées et/ou renouvelables	FB-NB-410a.1 FB-PF-410a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) pour les emballages primaires et secondaires Divulguée : Pourcentage (%) pour les emballages primaires prioritaires	En 2024, nos emballages primaires prioritaires (PET, carton multicouche, verre et aluminium) contiennent 10,9 % de contenu recyclé en moyenne.	
	Pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables et/ou compostables		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	En 2024, 99,6 % de nos emballages primaires et secondaires sont recyclables.	
	Discussion sur les stratégies de réduction des répercussions environnementales des emballages au cours de leur cycle de vie	FB-NB-410a.2 FB-PF-410a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	Nous misons sur des objectifs clairs en matière de recyclabilité et de contenu recyclé, sur notre engagement auprès d'acteurs clés de l'industrie et sur la collaboration d'équipes dédiées au déploiement de nos plans d'action. Tout en mettant en marché des emballages qui maintiennent la qualité et la sécurité de nos produits, nos équipes s'efforcent de trouver des solutions pour respecter notre engagement d'utiliser les emballages de façon responsable.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement pour les ingrédients	Taux de non-conformités associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs	FB-NB-430a.1 FB-PF-430a.2	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Taux Divulgué : Discussion et analyse	En 2024, nous avons concentré nos efforts sur les risques auxquels notre chaîne d'approvisionnement est assujettie. Nous avons évalué les risques sociaux (conditions de travail et normes de santé et sécurité), éthiques et environnementaux inhérents en considérant des données reconnues sur le marché, en fonction du pays d'origine des fournisseurs ainsi que leur secteur d'activité. L'analyse a ensuite été complétée par les données spécifiques aux fournisseurs, lorsque disponibles. Cet exercice nous a permis d'améliorer graduellement notre compréhension des risques associés à nos fournisseurs d'ingrédients et d'emballages et de définir nos actions prioritaires. En 2025, nous allons accentuer nos efforts pour intégrer davantage de fournisseurs sur notre plateforme tout en poursuivant la collecte et l'analyse des données spécifiques sur les pratiques de nos fournisseurs à l'égard de chaque facteur de risque.	Section <i>Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable</i>
	Taux de mesures correctives associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Taux Divulgué : Discussion et analyse		
	Pourcentage des aliments achetés qui sont certifiés conformes aux normes sociales et environnementales d'organismes tiers, et pourcentages par norme	FB-PF-430a.1	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) par coût Divulgué : Discussion et analyse		
Approvisionnement en ingrédients	Pourcentage d'ingrédients de boissons / aliments provenant de régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	FB-NB-440a.1 FB-PF-440a.1	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) par coût Divulgué : Discussion et analyse	En 2025, nous allons accentuer nos efforts pour intégrer davantage de fournisseurs sur notre plateforme tout en poursuivant la collecte et l'analyse des données spécifiques sur les pratiques de nos fournisseurs à l'égard de chaque facteur de risque.	Section <i>Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable</i>
	Liste des ingrédients de boissons / aliments prioritaires et description des risques d'approvisionnement dus à des considérations environnementales et sociales	FB-NB-440a.2	Dilvugation alternative	Qualitatif	Discussion et analyse		
Mesure de l'activité	Volume de produits vendus	FB-NB-000.A	Dilvugation alternative	Quantitatif	SASB : Volume des produits vendus (Mhl) Divulguée : Volume des boissons produits (L)	En 2024, Lassonde a produit 1,3 milliard de litres de breuvages et 73 millions de kilogrammes d'aliments.	Section <i>Notre présence en Amérique du Nord</i>
	Poids de produits vendus	FB-PF-000.A	Dilvugation alternative	Quantitatif	SASB : Volume des produits vendus (tm) Divulguée : Poids des aliments produits (kg)		
	Nombre d'installations de production	FB-NB-000.B FB-PF-000.B	Dilvulguée	Quantitatif	Nombre	À la fin de l'année 2024, il y avait 19 usines opérées par Lassonde.	
	Nombre total de kilomètres parcourus par la flotte	FB-NB-000.C	Non-divulguée	Quantitatif	Miles		

Annexe méthodologique

Méthodologie de calcul de portée 3 et facteurs d'émission

CATÉGORIES DE PORTÉE 3	ACTIVITÉS CONSIDÉRÉES	DONNÉES ET HYPOTHÈSES	FACTEURS D'ÉMISSIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE
1. Production des biens et services achetés	<ul style="list-style-type: none"> Jus, concentrés, sucres et emballages Fruits Les services ont été évalués mais exclus étant donné leur non-matérialité déterminée après une estimation préliminaire (moins de 0,1 % du total des émissions de la portée 3) Conditionneurs à forfait – volume de production totale 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse des commodités achetées (80 %) Dépenses en services Volumes de production des co-manufacturiers <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Extrapolation à partir des dépenses pour la prise en compte de 100 % des commodités achetées Utilisation comme approximation des émissions en intensité de Lassonde pour considérer les émissions des conditionneurs à forfait 	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs d'émissions du cycle de vie en amont provenant des bases de données ecoinvent 3.9, World Food LCA Database (WFLDB) v. 3.5 et Agri-footprint 	<p>Méthode des données moyennes (commodités) Méthode basée sur les dépenses (services)</p>
2. Immobilisation de biens	<ul style="list-style-type: none"> Extraction, production et transport des biens en capitaux achetés par l'organisation au cours de la période de référence, incluant les dépenses liées aux machineries et aux bâtiments 	<p>Données : Dépenses en capital</p>	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs d'émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement des secteurs d'activité et des commodités des États-Unis (Environmentally extended input output data (EEIO) - US EPA Supply Chain Greenhouse Gas Emission Factors pour US Industries and Commodities) 	<p>Méthode basée sur les dépenses</p>
3. Activités liées aux combustibles et à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Extraction, production et transport de ressources pour la production de carburants et d'énergie consommés sur les sites inclus dans la portée 1 et 2 Pertes d'électricité par la transmission et la distribution 	<p>Données : Consommation de carburants, de gaz naturel et d'électricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité et émissions de GES de chaque province selon le Rapport d'inventaire national d'Environnement et Changement climatique Canada (2023) US EPA (2023). Base de données eGRID 2021 ecoinvent 3.9 	<p>Méthode des données moyennes</p>
4. Transport et distribution en amont	<ul style="list-style-type: none"> Transport entrant et distribution (c.-à-d. entreposage) des produits achetés par bateau et par camion entre les fournisseurs de niveau 1 (directs) et Lassonde Transport sortant des produits vendus aux clients par camion Transport et distribution entre les sites de Lassonde 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masses transportées Pays d'origine et destination Modes de transport obtenus à partir du Système de gestion des transports 	<ul style="list-style-type: none"> ecoinvent 3.9 (processus relatifs aux modes de transport) 	<p>Méthode basée sur la masse et la distance et méthode des données moyennes</p>
5. Matières résiduelles générées par les activités	<ul style="list-style-type: none"> Élimination et traitement des déchets et des eaux usées générés par les activités de Lassonde, ayant lieu dans les sites qui ne sont pas détenus ou contrôlés par Lassonde 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse des déchets solides envoyés à l'enfouissement ou détournés selon le type de déchets Volumes d'eau consommée 	<ul style="list-style-type: none"> ecoinvent 3.9 (processus relatifs aux modes de traitement des déchets) 	<p>Méthode basée sur les types de déchets</p>
6. Déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements du personnel pour des raisons d'affaires, dans des véhicules appartenant ou contrôlés par des tiers 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Distances parcourues par avion, voiture et train Dépenses en voiture de location <p>Hypothèse : Voiture de taille moyenne considérée</p>	<ul style="list-style-type: none"> US EPA (2023), « tank-to-wheel », répertoire des facteurs d'émission de GES des États-Unis. (Emission Factors for Greenhouse Gas Inventories) Facteurs d'émission de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement des secteurs d'activité et des commodités des États-Unis (Environmentally extended input output data (EEIO) - US EPA Supply Chain Greenhouse Gas Emission Factors pour US Industries and Commodities) 	<p>Méthode basée sur la distance et méthode basée sur les dépenses</p>
7. Déplacements domicile-travail des employés	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements des employés entre leur domicile et le lieu de travail dans des véhicules appartenant ou contrôlés par des tiers 	<p>Données :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés par site <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de télétravail Mode de déplacement (Statistiques Canada) Part des employés à temps plein Distances parcourues 	<ul style="list-style-type: none"> US EPA (2023), « tank-to-wheel », répertoire des facteurs d'émission de GES des États-Unis. (Emission Factors for Greenhouse Gas Inventories) 	<p>Méthode des données moyennes</p>
8. Actifs loués	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement des actifs loués par l'organisation (locataire) qui ne sont pas inclus dans la portée 1 et la portée 2 (ex. : consommation d'énergie) 	<p>Données : Consommation d'énergie</p> <p>Hypothèse : Intensité moyenne de la consommation d'énergie lorsque les données n'étaient pas disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité et émissions de GES de chaque province selon le Rapport d'inventaire national d'Environnement et Changement climatique Canada (2023) US EPA (2023). Base de données eGRID 2021 ecoinvent 3.9 	<p>Méthode propre à l'actif</p>

CATÉGORIES DE PORTÉE 3	ACTIVITÉS CONSIDÉRÉES	DONNÉES ET HYPOTHÈSES	FACTEURS D'ÉMISSIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE
9. Transport et distribution en aval	<ul style="list-style-type: none"> Le transport et la distribution (c.-à-d. l'entreposage) entre les clients de Lassonde (distributeurs) et les détaillants 	Données : Volumes de production Hypothèses : Modes de transport et distances moyennes parcourues	<ul style="list-style-type: none"> ecoinvent 3.9 	Méthode basée sur la distance et méthode des données moyennes
10. Transformation des produits vendus	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des produits intermédiaires vendus (c.-à-d. concentré) vendus par Lassonde à des clients manufacturiers 	Données : Volumes de production de concentrés par type et par unité d'affaires Hypothèse : Densité du concentré (Greenwood Associates)	<ul style="list-style-type: none"> Agribalyse (jus à partir de concentré) 	Méthode des données moyennes
11. Utilisation des produits vendus	<ul style="list-style-type: none"> Exclue : Les produits de Lassonde ne consomment pas directement d'énergie. Les émissions associées à l'utilisation indirecte d'énergie pour les produits nécessitant une réfrigération sont facultatives pour cette catégorie et ne devraient pas être significatives 	N/A	N/A	N/A
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des matières résiduelles des produits vendus par l'organisation à la fin de leur vie utile (emballages) 	Données : Poids des emballages achetés par type Hypothèses : Méthodes de traitement des déchets basées sur des statistiques (Recyc-Québec et US EPA)	<ul style="list-style-type: none"> ecoinvent 3.9 	Méthode basée sur les types de déchets
13. Actifs mis en location	<ul style="list-style-type: none"> Exclue : Les actifs de Lassonde qui sont loués sont des réfrigérateurs et des mélangeurs. Leurs émissions liées à la consommation d'énergie sont jugées négligeables après une estimation préliminaire (moins de 0,7 % du total des émissions de la portée 3) 	N/A	N/A	Méthode propre à l'actif
14. Franchises	<ul style="list-style-type: none"> Exclue : Lassonde n'a pas de franchise 	N/A	N/A	N/A
15. Investissements	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement des projets ou entreprises dans lesquels Lassonde détient des parts (y compris les investissements en fonds propres, en dette et le financement de projets). Lassonde n'a qu'un investissement 	Données : Part de capital et volume de ventes de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Facteurs d'émission de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement des secteurs d'activité et des commodités des États-Unis (Environmentally extended input output data (EEIO) - US EPA Supply Chain Greenhouse Gas Emission Factors pour US Industries and Commodities) 	Méthode des données moyennes

À propos de ce rapport

Période concernée

Ce rapport couvre une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024 (« exercice 2024 »), sauf mention contraire.

Entités concernées

Industries Lassonde inc. et ses filiales (collectivement « la Société », « l'entreprise », « l'organisation » ou « Lassonde »). Les principales filiales en activité de l'organisation sont A. Lassonde inc., Lassonde Pappas and Company Inc., Spécialités Lassonde inc., Apple & Eve LLC, Old Orchard Brand LLC et Zidian Manufacturing, LLC.

Certaines des déclarations contenues dans le présent document, y compris les renseignements sur différents programmes et initiatives, peuvent ne pas s'appliquer de la même manière à toutes les divisions/filiales. Dans la mesure du possible, nous avons indiqué quand les initiatives s'appliquent uniquement à une filiale spécifique.

Les données pour notre usine de Boardman en Ohio, acquise en août 2024, ne sont pas incluses, sauf indication contraire.

Validation des données

Lassonde a déployé tous les efforts nécessaires pour que les informations contenues dans ce rapport soient le plus exactes possible. Nous nous efforçons d'améliorer nos processus en continu en collaboration avec des experts et expertes externes.

Pour nous faire part de vos commentaires, questions ou idées, contactez-nous via notre site web à l'adresse suivante lassonde.com/fr/nous-joindre.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites d'Industries Lassonde inc. (ci-après la « Société ») qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les priorités et les objectifs en matière de durabilité et les hypothèses utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport, comme la réalisation des objectifs de durabilité, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Les lecteurs ne doivent pas supposer que ces actions futures se concrétiseront.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, tels que les conflits commerciaux (y compris les tarifs, les droits et autres restrictions commerciales), qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle de la Société, incluant l'exécution réussie de ses projets d'investissement clés ainsi que la matérialisation des bénéfices sous-jacents attendus, et la capacité de la Société à intégrer efficacement les entreprises acquises; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la perte de fournisseurs clés ou la concentration des fournisseurs; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; la pénurie de main d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de durabilité est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque discutée à la section « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, ainsi que dans les rapports de gestion trimestriels ultérieurs pour tous changements apportés à ces facteurs de risque, le cas échéant. Ces documents sont accessibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com et sur le site web de la Société, à l'adresse www.lassonde.com.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**